

FAUT-IL CONSTRUIRE
RENNES AU VERT

LE BLOS

- 7 Christine Barbedet *La nature en ville, un nouvel enjeu démocratique*
- 15 Roman Désormeaux *Comment la nature est entrée dans la ville*
- 19 Roman Désormeaux *Le Blosne dessine son parc en réseau*
- 25 Christine Barbedet *Un « parc naturel urbain » aux Prairies Saint-Martin*
- 29 Cécile Beaudesson *ViaSilva : pour une symbiose ville-nature*
- 35 Philippe Clergeau *La biodiversité : un nouvel horizon pour les villes*
- 39 Christine Barbedet *Ils jardinent la ville nature*
- 45 Louis-Michel Nourry *La grande mutation des parcs publics*
- 53 Christine Barbedet *Les jardins se partagent ou s'échangent*
- 55 Gilles Cervera *Des histoires de jardiniers heureux*
- 61 Christine Barbedet *L'environnement à bonne école*
- 65 Richard Volante *Quelques jours en mai*

RENNES AU VERT





La nature en ville, un nouvel enjeu démocratique

RÉSUMÉ > « *Penser la ville avec la nature et la nature en ville* », dans une relation durable et solidaire. Il s'en va de l'équilibre de tous ceux qui la peuplent, faune, flore et surtout humains. Rechercher un meilleur accord de la ville avec son milieu naturel, prenant en compte l'eau, la biodiversité, par une réelle maîtrise publique de l'urbanisme tel est le pari rennais que commentent ici Eric Tocquer, directeur du Pôle étude de Rennes Métropole, et le vice-président délégué aux formes urbaines, Jean-Yves Chapuis.



TEXTE > **CHRISTINE BARBEDET**

« La question de la nature n'est pas une donnée nouvelle à Rennes. Au cours des années quatre-vingt à quatre-vingt-dix, l'urbanisation des quartiers de Patton, des Longs-Champs, de la Poterie... s'est glissée dans le parcellaire agricole et bocager préexistant. À la différence des quartiers du Blossne, de Maurepas, de Villejean où seuls certains chemins ont été conservés et où les traces bocagères sont quasi inexistantes », explique Eric Tocquer, directeur du pôle Études et Programmation de Rennes Métropole. L'urbanisation des années soixante faisait *tabula rasa* du patrimoine naturel : les espaces verts étaient conçus en même temps que les grands ensembles, plantés avec des essences de qualités diverses.

L'eau au cœur de la ville-nature

« L'évolution de cette dernière décennie est marquée par la prise en compte du cycle de l'eau dans l'aménagement paysager. La notion de trame verte et bleue s'est progressivement renforcée avec la problématique de la gestion de l'eau », constate Eric Tocquer. Citons la création des noues paysagères, des roselières, des bassins tam-

CHRISTINE BARBEDET est journaliste indépendante et membre du comité de rédaction de *Place Publique*



photo C. Barbedet

Eric Tocquer, directeur du Pôle étude de Rennes Métropole, dans le parc paysager central de l'avenue Henri-Fréville.





photo R. Volante



Jean-Yves Chapuis, vice-président de Rennes Métropole délégué aux formes urbaine : « La ville-archipel n'est pas un concept figé. »

La ville s'appuiera désormais sur « les atouts naturels existants et la mise en valeur des sites remarquables »

pons aménagés, plantés et intégrés dans les espaces publics ayant vocation à drainer le ruissellement des eaux pluviales. Ce principe a été esquissé dans le quartier de Beau-regard « avec son parc comme épine dorsale, son réseau de chemins creux et de chambres vertes », puis développé à la Courrouze et renforcé aujourd'hui dans la conception de ViaSilva 2040, à une plus grande échelle et de façon plus aboutie. « C'est une éco-cité bâtie sur une grande diversité de larges corridors verts avec de nouvelles dimensions prises en compte dans cette ville-nature : l'économie de la ressource en eau, le retraitement des eaux grises, mais aussi la prise en compte des évolutions climatiques par le rôle régulateur de la trame verte et une moindre imperméabilisation des sols ».

L'exemple pionnier des Longs-Champs

À ce titre, l'aménagement de la Zac des Longs-Champs au début des années quatre-vingt, est emblématique d'un tournant pris dans la façon de penser la ville. *Exit* l'urbanisation par les grands ensembles ou le tout pavillonnaire, la conception urbaine fondée sur de petites unités de voisinage au cœur d'une première trame verte et bleue s'impose. Cette approche nouvelle intéressait Jean-Yves Chapuis, avant même qu'il ne devint adjoint à l'urbanisme de Rennes. « À l'époque, je travaillais sur ce projet à la Semaeb (Société d'économie mixte pour l'aménagement et l'équipement de la Bretagne) avec Claude Lebourhis, chargé d'opération, et Jean Le Berre, architecte urbaniste. » En pionnier, ce dernier inscrit cette opération urbaine dans sa géographie. Les bassins de retenue créés en réponse aux problèmes techniques de traitement des eaux pluviales se transformaient en plans d'eau bordés de chemins verts structurants pour le quartier, appréciés des habitants.

1991 : « la trame verte et bleue »

C'est en 1989 que Jean-Yves Chapuis, devenu adjoint à l'urbanisme de la Ville, propose de mettre en œuvre un projet urbain. Il est adopté par la municipalité en 1991. « Ce qui m'avait frappé à mon arrivée, était le grand nombre d'opérations urbaines en cours qui imposait une mise en cohérence », explique-t-il. « La priorité de l'époque était de loger tout le monde et le reste, mais je défendais aussi le plaisir de la ville. Nous avons développé deux idées : ce qui était de l'ordre de la perma-

La Mabilais, depuis les années quatre-vingt-dix, une friche industrielle devenue parc urbain (photo C. Barbedet).



nence et ce qui était de l'ordre du mouvement.»

Ce nouveau projet urbain ancre la ville dans sa géographie et son milieu naturel et intègre la notion de « trame verte et trame bleue » dans la démarche urbaine. Pour « assurer les fonctions multiples nécessaires au développement de la ville », celle-ci s'appuie désormais sur « les atouts naturels existants et la mise en valeur des sites remarquables ». De grands axes de structuration sont proposés, en particulier la reconquête des berges de la Vilaine.

Reconquête des berges de la Vilaine

« Les stratégies du projet urbain, en développant les questions environnementales faisait de la Vilaine un axe

central », explique Jean-Yves Chapuis. Dans ce contexte, la démarche du nouveau projet urbain permet une re-définition de la Zac de la Mabilais et du Mail, créée en 1990. « La Vilaine n'était plus pensée comme un mur séparant les deux rives, mais bien au cœur d'une seule et même opération. » De plus, pour l'élu, si la qualité de l'architecture, patrimoine de demain, est une question centrale dans la démarche urbaine, la qualité des espaces publics ne l'est pas moins. « Je souhaitais que la conception et la réalisation des espaces publics sur le thème de la nature dans la ville soient intégrées dans les Zac, zones d'aménagement concertées, avec les besoins en financement qui suivent ».

La nouvelle maîtrise d'ouvrage de la Zac de la Mabilais et du Mail, devenue une seule et même opération, est confiée au paysagiste Alexandre Chemetoff. Au cœur du réaménagement de cette friche industrielle, l'ouverture d'un parc urbain et le « droit d'ingérence » dans l'aménagement des espaces privés contribuent à la qualité du cadre de vie. L'élu retient une réflexion faite par Alexandre Chemetoff: « Les opérations urbaines interrogent le projet urbain et le projet urbain interroge les opérations en cours ».

Une démarche évolutive

Dans cette démarche urbaine innovante, « le concepteur devient le maître d'œuvre des espaces qu'il a conçus ». Ce choix prospectif est loin de faire l'unanimité et suscite, à l'époque, des débats difficiles, avec les responsables du Service des Jardins. Une avancée pour l'élu qui s'inquiète, aujourd'hui, de la remise en cause possible de ce principe qu'il considère comme essentiel. « Cela ne réduit en rien le rôle des services, mais ils doivent se mettre en position de maître d'ouvrage. »

Le projet urbain, en affirmant l'importance du faisceau de la Vilaine et de l'Ille, comme « corridor nature traversant », permet la reconquête des berges rendues à des usages collectifs et des déplacements doux. Citons un autre exemple: la requalification de la Vilaine et de ses confluences dans le quartier Alphonse-Guérin, puis demain de Baud-Chardonnet. Le projet urbain n'est pas pensé comme un document d'urbanisme figé, mais évolutif en fonction de l'évolution des usages pour habiter la ville. « Aujourd'hui par exemple, le travail mené sur le secteur sud-ouest de Rennes-Métropole démontre bien que cette démarche est évolutive. »

Alphonse-Guérin, un exemple « de berges rendues à des usages collectifs et des déplacements doux »



photo C. Barbedet

« Les faisceaux verts »

Un autre grand axe de structuration de la trame verte s'inscrit dans le projet urbain: la valorisation « des faisceaux verts » permettant de « faire pénétrer la nature à l'intérieur même de la ville et d'en faciliter l'accès à partir du tissu urbain existant ». Citons dans ce cadre, l'état des lieux mené sur les Prairies Saint-Martin, au début des années quatre-vingt-dix. « Dans les cartons, il y avait un projet de contournement autoroutier qui passait par les Prairies Saint-Martin et reliait le centre de Rennes à la rocade, en libérant l'avenue Patton et la rue d'Antrain pour les bus. Un projet essentiel défendu par Christian Benoist, élu en charge des transports de l'époque », explique Jean-Yves Chapuis. « Dominique Brard, devenu architecte-conseil de la Ville, mandaté pour étudier l'insertion de cette voirie, a mené un remarquable travail d'inventaire sur la faune et la flore. Il a trouvé les arguments

Des berges rendues à des usages collectifs et des déplacements doux.





À la Courrouze, dit Eric Tocquer, « l'urbanisme part de la trame paysagère »



photo C. Barbedet

pertinents pour reconsidérer sa réalisation, en prouvant que les Prairies Saint-Martin avaient un intérêt, même modeste, au niveau morphologique ».

Et Jean-Yves Chapuis de souligner : « Je reconnais l'ouverture de mon collègue adjoint aux transports qui accepta cette évolution ». La trame verte et bleue du projet urbain fait désormais partie intégrante du débat sur la ville. Les Prairies Saint-Martin s'imposent comme un site majeur en centre-ville. Depuis, ce secteur a fait l'objet d'une étude pour un réaménagement à venir : la création d'un nouveau paysage qui intégrera les zones humides existantes.

« Intégrer la nature permet de densifier »

Autre exemple de « faisceau vert » valorisé par le projet urbain : l'aménagement, au nord-ouest de la ville, de la Zac de Beaugard créée en 1993. La conception de la trame urbaine prend appui sur le maillage bocager existant,

valorisé et restauré, et s'articule autour d'un parc paysager de 12 ha conçu par l'agence HYL. Cette urbanisation se ramifie d'îlots en îlots paysagers grâce au dialogue constant entre les architectes et paysagistes des opérations et les concepteurs de la Zac, Loïc Josse et Jacqueline Osty, souligne l'élu.

« Aujourd'hui, sur La Courrouze ou ViaSilva par exemple, nous partons de la trame paysagère, nous intégrons les modes de déplacement doux, comme le métro, et la voirie si c'est nécessaire », précise Jean-Yves Chapuis. « Intégrer la nature dans la ville permet de densifier, car nous libérons du paysage qui permettra de créer, à travers de macro-îlots, des formes urbaines que nous n'aurions pas osé faire, il y a quelques années ». Citons le nouveau parti architectural expérimenté sur La Courrouze diversifiant la morphologie urbaine au cœur de « bois habités ». Et Jean-Yves Chapuis de constater le changement de perception de la ville depuis la prise en compte du thème de la nature dans les projets urbains.

La mise en réseau des espaces-nature

« La question de la nature en ville est bien la mise en réseau d'aménagements d'espaces verts ou non ou de boisements, avec une prise en compte globale à l'échelle de la ville, qui se réalise progressivement à la manière d'un puzzle favorable à la diversité des écosystèmes. Cette mise en cohérence des espaces verts, des cours d'eau ou parfois de simples ruissellements qui traversent la ville, l'irriguent, la composent et constituent du lien, est un axe d'aménagement majeur », confirme Éric Tocquer.

« La notion de parc d'autrefois, circonscrit et contemplatif, a atteint ses limites. L'enjeu est bien de mettre en relation ces espaces naturels de qualité pour tous les milieux vivants, sans en exclure les usagers ». C'est par exemple, dans le quartier du Blossne, le projet du « parc en réseau », un liaisonnement des espaces publics avec le parc des Hautes-Ourmes.

C'est encore la réflexion menée pour la préservation de la Croix-Verte sur le campus de Beaulieu, à proximité des Longs-Champs. Chacun des projets contribue à la constitution dans la ville de corridors verts, véritable structure écologique qui assure une continuité propice aux équilibres floristiques et faunistiques. « Il est intéressant de noter qu'il sont aujourd'hui, outre la Vilaine et le canal d'Ille-et-Rance, aussi constitués par de grandes emprises

La notion de parc d'autrefois, circonscrit et contemplatif, a atteint ses limites.

réservées à l'origine pour des infrastructures de voirie, au cours des années soixante, transformées depuis en espaces paysagers. Ces grandes coulées vertes rayonnent vers le centre de la ville et participent aujourd'hui de cette conception de ville nature ».

Tel est le cas pour la pénétrante au nord de Rennes, entre la rocade et les Prairies Saint-Martin, coulée verte qui irrigue aujourd'hui le quartier de Patton jusqu'au cœur de la ville. « On peut aussi citer la réserve foncière, avenue Henri-Fréville, transformée en parc paysager central. De la même façon, à la Courrouze, l'emprise du boulevard urbain trouve pour partie son sens en structuration verte ». Et Éric Tocquer de souligner : « Il n'y a que la maîtrise publique de l'urbanisme qui permet d'introduire ces dimensions et ces échelles d'aménagement, lesquelles ne peuvent se réaliser que très progressivement dans le temps ». Des décennies de mise en œuvre qui, pour les habitants, sont parfois difficiles à appréhender. Citons ViaSilva à l'horizon 2040 ! « Nous ne sommes pas dans la logique de remplir les « vides », mais bien de nous appuyer sur la géographie du site et de faire des trames vertes, la structure de la ville de demain, support d'usages multiples ».

L'imbrication ville-campagne

Par ailleurs, il serait inconcevable d'évoquer la dimension de la nature en ville sans mentionner l'imbrication ou les interrelations des fonctions urbaines avec les milieux naturels ou agricoles. « Ce qui pose clairement la question de la limite franche de l'urbanisation au sein de l'agglomération rennaise », explique Éric Tocquer. Cette organisation spatiale est confortée par le schéma de cohérence territoriale, le SCoT, approuvé en 2007. Ce dernier entérine la préservation de « ceintures vertes » composées d'espaces agricoles, prônant l'équilibre ville et campagne.

En effet, le Pays de Rennes perd, pour la seule urbanisation, l'équivalent d'environ 200 ha de surface agricole par an. « En abordant la question de la non-consommation des espaces agricoles, se pose la question de l'étalement urbain. Celui-ci sous-tend la reconstruction de la ville sur elle-même, ce qu'on appelle le renouvellement urbain, pour répondre à la demande de logements », commente Éric Tocquer. En clair : la densification des centres-bourgs et des tissus urbains limite le mitage de nos campagnes ! Pas toujours simple à faire

comprendre aux administrés qui, en limite des artères principales, voient « pousser » des collectifs en lieu et place des maisons qui les bordaient.

« La campagne et la ruralité appartiennent au débat de la ville. Il n'y a pas d'un côté le plein et le vide. Il n'y a pas de dichotomie entre les deux », commente Jean-Yves Chapuis, aujourd'hui vice-président de Rennes Métropole, chargé des formes urbaines. « Nous constatons que la ville n'est pas figée, que la biodiversité se crée et a toujours été travaillée par la main de l'homme, et que la ville est multiple. En effet, selon l'évolution de la vie, l'âge, les conditions sociales et familiales... on peut avoir envie d'habiter le centre-ville, les faubourgs, des communes, dans la ruralité, etc. Il faut pouvoir choisir. » Rennes affirme l'élu est devenue une grande agglomération. « Lorsque nous avons imaginé la ceinture verte de Rennes, en favorisant le renouvellement de la ville sur elle-même, nous avons surtout empêché les phénomènes de banlieue ».

« La ceinture verte » dépassée ?

Mais aujourd'hui, l'élu considère que cette ceinture verte n'est plus adaptable ni adaptée à l'évolution de la ville. « Nous constatons que nous avons établi un cordon sanitaire autour de la ville qui est en fait un discours anti-ville. Il nous faut penser la ville différemment. » La ceinture verte est la composante d'un maillage qui assure une continuité urbaine et s'articule autour des axes structurants, dont la Vilaine comme axe central. On parle désormais de ville-archipel au développement multipolaire. L'élu défend un principe qui lui tient à cœur : « Un couloir se dessine entre la forêt de Rennes, ViaSilva, le centre de Rennes, Euro-Rennes, en longeant la Vilaine vers le sud-ouest, dans les secteurs de Saint-Jacques, Bruz... avec les deux lignes du Val qui dessinent le cœur de la métropole ».

Cet axe s'inscrit dans la continuité de la démarche urbaine et renforce la notion de la ville-archipel, par la mise en réseau des secteurs urbains, des espaces naturels ou agricoles. « C'est le débat que je souhaite porter pour bien montrer que la notion de ville-archipel n'est pas un concept figé », confie Jean-Yves Chapuis. Un débat à l'échelle intercommunale où, par exemple, l'aménagement concerté de la vallée de la Vilaine est devenu un enjeu stratégique.

Nous appuyer sur la géographie du site et de faire des trames vertes, la structure de la ville de demain.

La campagne et la ruralité appartiennent au débat de la ville





Le quartier de Beaugard, « son parc en épine dorsale, son réseau de chemins creux et de chambres vertes »



photo C. Barbedet

Un projet fort autour de l'eau

« C'est à l'extérieur de la ville que nous pouvons développer un projet fort autour de l'eau », constate l'élu. « Les communes de Rennes, Saint-Jacques, Bruz, Chavagne, Le Rheu, Laillé sont traversées par cette voie fluviale qui participe de la liaison Manche-Océan et s'articule avec le canal de Nantes à Brest, accessible sur les voies vertes par les modes doux », confirme Éric Tocquer. « L'enjeu est de travailler sur l'épaisseur de ces espaces, en organisant des boucles de proximité au niveau des différents pôles urbains, en intégrant ces déplacements durables, en inventant et diversifiant les usages ». Cette mise en synergie reste à développer par des aménagements paysagers qui concourent à une unité d'ensemble. « La Vilaine aval est aujourd'hui un paysage de gravières ou de sablières qui émane d'exploitations économiques dont certaines se poursuivent et comme tel,

On ne parle plus de « ceinture verte », mais de corridors verts.

peut encore être valorisé en termes de milieux naturels. C'est par la ré-intervention humaine que nous contribuerons à la fois à enrichir la biodiversité et à accueillir les usages de loisirs nécessaires aux métropolitains ».

Un changement d'échelle métropolitaine

La réflexion menée actuellement sur la vallée de la Vilaine peut se décliner sur d'autres territoires de la métropole rennaise. « Ainsi les approches d'axes verts, parcs en réseau, aménagements du type Prairies Saint-Martin ou parc de Beaugard... qui ont donné sens à l'aménagement urbain peuvent se développer également sur l'agglomération rennaise par un simple changement d'échelle, en s'appuyant sur la géographie et l'histoire des lieux, en mettant par exemple en valeur tous les fonds de vallée et souvent leurs cours d'eau. Cela permettrait de penser plus encore la ville avec la nature et la nature dans la ville », souligne Éric Tocquer.

Tout l'enjeu est de savoir comment construire ce changement d'échelle et ce maillage, avec des réflexions qui s'inscrivent nécessairement dans la durée. « Ainsi, la notion de ville-centre a évolué dans le dernier SCoT avec la notion de cœur de métropole : Saint-Jacques-de-la-Lande, Cesson-Sévigné, Chantepie et Saint-Grégoire s'inscrivent pleinement dans la continuité de la ville-centre et participent de cette centralité au-delà de la rocade ».

De la « ceinture » au « corridor vert »

Glissement de langage, on ne parle plus de « ceinture verte », mais de corridors verts : des espaces agricoles, des espaces verts de qualité, des espaces nature, des fonds de vallées, des zones humides, des landes et des bois qui constituent un patrimoine naturel à valoriser et restaurer. « Dans ce contexte, nous devons réfléchir à leur mise en cohérence, en pensant la ville-archipel dans sa globalité, avec ses complémentarités entre ses pôles urbains et réseaux de communes, ses pôles d'emploi, pôles de loisir... qui se greffent sur les trames vertes et bleues. Un véritable plan nature. » En plus de la vallée de la Vilaine, de nouveaux enjeux se dessinent dans les différents secteurs de l'agglomération. Citons la vallée du Meu et la vallée de la Seiche, au sud. Au nord-est, ViaSilva et ses liens avec la forêt de Rennes et la vallée de la Vilaine par Tizé. Citons au nord, le canal d'Ille-et-Rance et au sud-est, la place du bois de Sœuvres qui reste à inventer.



Un nouveau vivre ensemble

Cette organisation globale du territoire trouve pleinement son articulation dans les nouveaux schémas régionaux de cohérence écologique issus du Grenelle de l'Environnement. « Penser la mise en réseau et la mixité des usages en vue d'améliorer le cadre de vie et le lien social est au cœur des préoccupations d'aménagement. Il ne s'agit plus d'opposer ville et nature, mais aussi de veiller aux équilibres entre la ville dense et la campagne proche », réaffirme Éric Tocquer. « Chacun doit pouvoir habiter où il le souhaite dans la ville-archipel. Nous travaillons aujourd'hui sur le projet métropolitain avec

cette idée que la ville n'est pas figée mais multiple. Ce n'est pas la ville qui est durable, mais les relations entre les hommes et femmes », souligne Jean-Yves Chapuis.

Dans un environnement de qualité, la valorisation et la restauration de la nature est un véritable enjeu démocratique. Une évolution urbaine autant qu'une révolution écologique dans la manière d'être, de faire société et de vivre ensemble la ville dans une relation de proximité avec la nature. « Le paradis » pour les citadins « ici et maintenant », conclut Jean-Yves Chapuis.





Comment la nature est entrée dans la ville

RÉSUMÉ > *La prise en compte de la nature et du paysage dans l'urbanisme est le fruit d'une maturation de plusieurs décennies. À Rennes et dans l'agglomération, cette démarche fut très précoce. Si bien qu'aujourd'hui, l'intégration du paysage dans l'urbain est ancrée dans la culture des aménageurs aussi bien que dans celle des habitants.*

TEXTE > **RONAN DÉSORMEAUX**



Au début des années quatre-vingt, lorsque j'essayais de parler « paysage », mes interlocuteurs de la région rennaise me répondaient invariablement par le mot « bocage ». Ce hiatus permanent témoignait vraisemblablement d'un basculement et d'une prise de conscience entre deux époques : durant les décennies soixante et soixante-dix, la ville avait malmené les paysages agricoles en les considérant souvent comme des simples réserves d'urbanisation et de développement. L'étalement urbain s'imposait alors comme un modèle.

Par ailleurs, les processus de remembrement - il faudrait plutôt parler de démembrement - avaient sur de nombreuses communes déstructurés les paysages bocagers savamment construits au cours des siècles. De nombreuses haies et fossés avaient été rasés, et de grands espaces avaient été nivelés à la façon des openfields de la Beauce.

La table rase des années soixante

Le malaise était visible : il y avait, au vu de ces mutations brutales, une inquiétude sévère de perte d'identité et de repères, une prise de conscience d'une dénaturation profonde des paysages et l'émergence d'un désir d'amé-

RONAN DÉSORMEAUX est paysagiste. Il a créé son agence à Rennes en 1982. Il agit surtout pour les collectivités dans le domaine du paysage et de l'urbanisme. Depuis trente ans, il contribue aux réflexions sur l'aménagement du territoire rennais en y assurant de nombreuses missions opérationnelles : nouveaux quartiers, aménagement de « centre-bourg », création d'espaces publics





nager les territoires avec plus d'intelligence et de respect par rapport aux composantes structurelles et culturelles des paysages. Réintroduire l'idée de nature revenait au centre des préoccupations.

On est aujourd'hui effrayé lorsque l'on regarde les photographies des grands chantiers d'urbanisation rennais des années « soixante » (Villejean ou la Zup Sud). Ces images témoignent de la violence du processus de *tabula rasa* qui s'abat sur ces sites entièrement nivelés, où seules quelques haies résiduelles survivent entre les traces des bulldozers et des scrapers.

Le Rheu : un exemple pionnier

Il semble nécessaire de rappeler qu'à la même époque et à quelques kilomètres de là, émerge la conception d'un urbanisme différent : au Rheu, l'urbaniste Gaston Bardet installe le développement urbain de la ville à l'intérieur des mailles de la trame bocagère existante et invente une écriture urbaine originale où s'entremêlent intimement la nature et la ville. Son inspiration s'inscrit dans la logique de pensée des « cités jardins » avec des formes urbaines composées en fonction du socle paysager initial et un dessin urbain où le végétal est omniprésent.

Les conceptions de Gaston Bardet seront par la suite cultivées, réadaptées et réinterprétées par la ville du Rheu, mais aussi par de nombreuses communes de l'agglomération et du Pays de Rennes. Il y a là, au cœur des années « soixante », les germes et les fondations d'une pensée sur la nature et la ville qui structurent encore aujourd'hui de nombreuses démarches.

La naissance de la « ville territoire »

La grande révolution, qui introduira le thème de la nature au cœur de la pensée urbaine, remonte au début des années quatre-vingt. Elle est liée au changement d'échelle de la ville et à la naissance de la « ville territoire ». À cette époque, le district de l'agglomération rennaise héritait d'un document de planification urbaine élaboré en 1973, le Sdau (Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme). Ce document dessinait sur le long terme un développement urbain « en tache » qui s'étendait de manière quasi continue depuis les zones amont de la Vilaine (Brécé, Acigné) jusqu'aux confins sud du district (Bruz, Pont-Réan, Chavagne...).

Bon nombre d'élus se sont alors élevés contre ce

schéma jugé à juste titre trop consommateur d'espaces et de paysages, vecteur de « banlieurisation » et de perte d'identité pour les communes et les territoires concernés. L'élaboration d'un nouveau schéma s'imposait donc : il devrait assurer les conditions d'un développement partagé et équilibré qui préserverait les identités de chaque commune.

On dessine enfin l'armature du paysage

Il apparaissait alors indispensable d'intégrer aux réflexions d'urbanisme et de planification, les thèmes liés aux paysages et aux milieux naturels. C'est à l'époque une grande nouveauté et l'amorce d'un processus qui n'aura de cesse de s'amplifier et qui marquera l'histoire du développement rennais.

Les grands ensembles paysagers, les sites remarquables, les paysages des vallées et des cours d'eau, les milieux naturels sont alors identifiés et cartographiés. Une première grande armature paysagère se dessine à l'échelle du territoire du district.

On parle à cette époque de « coupures vertes d'urbanisation », d'équilibre et d'alternance « ville-campagne », de limites paysagères, de fonctions écologiques à protéger et la configuration de la « ville archipel » d'aujourd'hui s'enracine progressivement dans les réalités de terrain.

Une nouvelle culture collective

À l'échelle de chaque commune, un territoire paysager est défini. Il délimite les zones d'extension urbaine en fonction des éléments naturels et physiques identifiés : lignes de crête ; boisements ; ensembles bocagers et/ou agricoles ; franges de rivières et milieux naturels. Ces grandes orientations sont gravées dans le marbre du nouveau Sdau de 1983. Il est lui-même assorti d'un « Sdau vert » qui ouvre toute une série de thématiques de travail et de réflexions.

Pendant une dizaine d'années, les actions et les expériences se multiplient tant sur les secteurs urbains que sur des espaces naturels et agricoles, et une véritable culture collective se construit autour des thèmes du paysage, de la nature, de l'écologie et des milieux naturels. Ces thèmes s'inscrivent progressivement dans la pratique de l'urbanisme comme des paramètres indispensables à toute démarche d'aménagement raisonnée.

Au Rheu, l'urbaniste Gaston Bardet invente une écriture urbaine originale où s'entremêlent intimement la nature et la ville.

À l'échelle de chaque commune, un territoire paysager est défini.

L'agglomération « multipolaire »

Au début des années quatre-vingt-dix, le district se constitue en communauté d'agglomération (Rennes Métropole). Un schéma directeur est élaboré en 1994. Il cadre la planification urbaine du territoire sur le long terme. Sur les thèmes des paysages et des milieux naturels, le capital engrangé est riche et ce nouveau schéma exploite pleinement les acquis et la dynamique engagée : la forme multipolaire de l'agglomération est alors pleinement actée et la grande armature que constitue l'assemblage des paysages agricoles, naturels et paysagers, est reconnue et utilisée pour structurer le territoire.

On prend conscience d'un basculement de perception : le rapport, qui considérait auparavant la ville comme un « plein » et la campagne comme un « vide », s'inverse et l'on se dit que la forme globale de la ville sur son territoire est largement dessinée à présent par les paysages de la « campagne » dont on cultive la pérennité et dont on consolide les fonctionnalités biologiques et naturelles.

Un nouveau rapport ville-campagne

Ce nouvel état des lieux définit les termes d'un nouveau rapport entre la « ville et la campagne » qui n'est plus un rapport d'opposition et de confrontation, mais un rapport de dialogue, d'échange, de complémentarité et d'équilibre. La « ville territoire » a tout à gagner de ce processus de rééquilibrage :

- La ville va pouvoir se développer dans une relation de proximité immédiate avec un réseau dense d'espaces de caractère naturel et paysager. Elle va bénéficier de la présence de paysages agricoles qui vont s'installer dans la durée aux « portes de la ville ».

- La ville doit s'organiser de manière compacte et dense en situation de renouvellement permanent. Elle y gagne en densité et peut ainsi développer la qualité de son « offre urbaine », intensifier ses fonctionnalités, amplifier son attractivité et cultiver son identité.

Le Pays de Rennes en avance

Durant les années 2005-2006, le Pays de Rennes élabore son Schéma de cohérence territoriale (Scot). Ce schéma bénéficie de toutes les réflexions qui ont été menées depuis plus de deux décennies, mais aussi d'une prise de conscience des questions environnementales au

niveau planétaire. Ceci se croise et s'additionne avec la constitution d'un arsenal réglementaire national qui assure la protection de nombreux espaces par des classements en zone Natura 2000, en Znieff (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique), en Mnie (milieux naturels d'intérêt écologique).

Les réflexions sur la prise en compte de la « nature ordinaire » s'amplifient et les démarches estampillées haute qualité environnementale et développement durable se multiplient sur l'ensemble du territoire national et créent une nouvelle culture de l'urbanisme. Le Pays de Rennes s'illustre à l'intérieur de cette nouvelle culture comme un territoire pionnier et exemplaire.

La priorité donnée dans l'ordonnement de son territoire à la mise en place d'une « trame verte et bleue » à la fois structurante et fédératrice de son territoire, constitue un acte remarquable devant de plusieurs années les décisions du Grenelle de l'Environnement.

Le Schéma de cohérence territoriale

Dans son document d'orientations générales, le Scot précise les grandes orientations qui garantissent la sauvegarde et l'amplification du capital environnement :

- Préserver et conforter la grande armature écologique constituée par le réseau des vallées, les massifs boisés et les paysages remarquables.

- Favoriser les fonctionnalités écologiques dans les secteurs assurant un rôle de connexion entre les milieux naturels.

- Restaurer ou préserver la perméabilité biologique au niveau des infrastructures existantes ou en projet.

- Garantir une urbanisation économe en espace, en énergie et en eau.

Ce grand mouvement de pensée impacte de manière considérable l'acte d'aménager au quotidien.

Construire « avec » la nature

Cela est particulièrement caractéristique pour les opérations d'urbanisation nouvelles : désormais, on « installe » l'urbanisation sur un site en utilisant les tracés anciens, les parcellaires, les haies et les fossés ; on dialogue avec les formes du relief et on minimise les terrassements ; on prend en compte les problématiques d'orientation des bâtiments et d'exposition aux vents ; on intègre très en amont la perméabilité des sols et la gestion des eaux pluviales.

Une « trame verte et bleue », à la fois structurante et fédératrice du territoire.

Désormais, on « installe » l'urbanisation sur un site en utilisant les tracés anciens.





Il y a une volonté permanente d'imbriquer les systèmes d'organisation de la ville avec ceux de la campagne, d'organiser des corridors écologiques, d'insinuer la « trame verte et bleue » à l'intérieur de la ville jusqu'au cœur des quartiers et jusqu'aux pieds des immeubles. Il est de plus en plus courant de trouver à quelques pas de son habitation des « liaisons douces » vous invitant à aller d'espaces verts en chemins creux, de chemins creux en bords de rivière, parcourir les bois, d'aller et venir entre ville et campagne.

Des « liaisons douces » vous invitant à aller d'espaces verts en chemins creux.

La ville comme écosystème

Cette situation de porosité, de plus en plus grande entre les composantes naturelles et urbaines des territoires, crée les conditions favorables pour repenser la ville comme un écosystème à part entière, un « système vivant organisé », porteur de ses propres dynamiques naturelles au même titre qu'une forêt, qu'un marais ou qu'une lande.

En réalité, la ville se tisse aujourd'hui en conjuguant « intensité urbaine », « environnement naturel » et « systèmes de déplacement ». Ces trois paramètres sont intimement imbriqués et se déclinent à toutes les échelles du territoire.

Les pratiques de l'urbanisme visent à générer l'installation de cercles vertueux, où les processus de densification urbaine s'accompagnent de processus de développement des milieux naturels; ces deux mouvements constituent les deux visages d'une même dynamique territoriale.

Recycler la ville en permanence

L'irrigation, de plus en plus forte du territoire par des systèmes de déplacement diversifiés, donne un fonctionnement de l'ensemble comparable aux fonctionnements des écosystèmes où chaque élément particulier est solidaire de son contexte et relié en permanence avec les éléments qui constituent son environnement.

Le « mouvement de la ville » (sa transformation permanente) est accepté comme une nécessité, et le vivant (sous toutes ses formes) comme une réalité. Un quartier, ou une ville, qui s'immobilise est immédiatement frappé par des phénomènes de sclérose et de dévitalisation. Le principe d'un recyclage permanent s'impose. C'est celui de la vie; c'est celui de la ville; c'est celui de la nature.

Un quartier ou une ville, qui s'immobilise est immédiatement frappé de sclérose.

Le Blosne dessine son parc en réseau

RÉSUMÉ > *Le Blosne engage sa métamorphose : il sera demain un « quartier de centre-ville », attractif et animé, avec plus de logements, plus d'habitants et plus d'équipements. Le projet s'articule autour de la création d'un grand parc « en réseau » qui s'étendra depuis le parc des Hautes-Ourmes jusqu'à l'avenue Henri-Fréville. Le paysagiste-urbanisme Ronan Désormeaux, dans la continuité de son article précédent traitant de l'alliage de la ville et de la nature, raconte et défend ici ce projet urbain du Blosne, participatif et inédit par son ampleur.*



TEXTE > **RONAN DÉSORMEAUX**

Le Blosne fait partie des quartiers aux tissus très lâches. Les configurations parfois introverties et le manque d'animation de ces quartiers nous renvoient une image anémiée, peu dynamique, qui crée une sorte de marginalisation par rapport aux quartiers denses de la ville. Si l'abondance des « espaces verts » semble un grand atout pour l'attractivité de ces lieux, cet atout peut parfois devenir un handicap, car il crée de la distance, du vide, accentue les phénomènes de rupture, de discontinuité et parfois de ségrégation.

Comment renouveler et revitaliser ce genre de quartiers? Comment les rattacher à l'écosystème territorial qui se constitue sur la région rennaise? Comment insuffler de la densité urbaine tout en amplifiant la présence de la nature? Quel rôle doivent y jouer les espaces verts et d'une manière générale les espaces publics?

C'est cette équation qu'essaie de résoudre le projet urbain du Blosne. Situé sur le versant sud de la ville, le Blosne s'étend sur un large territoire de 220 hectares. Au sud, il est borné par la rocade et la « ceinture verte » de Rennes. Il a été conçu durant les années soixante, alors que les usines Citroën s'implantaient à la Janais et que la rocade Sud naissait.

L'AGENCE DÉSORMEAUX et l'agence de l'architecte Antoine Grumbach sont associées dans un groupement afin de mener à bien ce projet urbain du Blosne. L'architecte-urbaniste, Christophe Cuny, est sur place le chargé d'opération de l'agence Grumbach

Comment insuffler de la densité urbaine tout en amplifiant la présence de la nature?





Au Blosne, la nature « est dessinée et scénographiée à la manière des paysagistes du 19^e siècle. »

Une « dénaturation » presque totale

Ces grands programmes d'aménagement bousculaient l'organisation préexistante installée au cours des siècles aux franges de la ville ancienne. La toile bocagère des haies et des chemins fut pratiquement anéantie; le réseau des fossés disparut sous les nivellements et le ruisseau du Blosne, qui cheminait paisiblement au cœur de ce paysage bocager, fut canalisé dans un cadre en béton de deux mètres sur deux, qui circule toujours en souterrain aux confins du quartier : escamoté, enfoui, disparu...

La dénaturation de cette partie du territoire est presque absolue : restent malgré tout quelques traces bocagères éparses, un unique témoin bâti situé hors rocade (La Bintinais) et le bois des Hautes-Ourmes « recyclé » en parc urbain.

Si l'acte d'aménagement s'avère très violent, d'un autre côté la conception urbanistique de ce nouveau quartier accorde une large place au paysage avec des espaces verts très abondants, des avenues surlignées d'alignements d'arbres, et des peuplements denses d'arbres de haut jet qui colonisent l'ensemble des espaces.

Une nature trop policée

Le Blosne ressemble aux schémas de Le Corbusier à l'époque de la charte d'Athènes : un territoire innervé par de grandes voies routières ; un tapis « vert » ponctué d'arbres qui se déroule comme une toile de fond ; un semis aéré de tours qui « survolent » le tout dans la clarté du ciel.

L'idée de nature est ici très évanescence ; elle est rêvée comme un élément de propreté policé et attrayant ; elle est dessinée et scénographiée à la manière des paysagistes du 19^e siècle, à grands renforts d'allées courbes et de contrecourbes de « style paysager ». Pour des raisons d'efficacité, on plante à cette époque des arbres à croissance rapide : peupliers, érables, bouleaux et acacias sont pléthores. Ce patrimoine végétal arrive en fin de vie, ce qui nécessite aujourd'hui un renouvellement végétal sur la totalité du quartier.

Un no man'land

La situation urbaine du quartier du Blosne est paradoxale : alors que l'ensemble de la ville de Rennes est en mouvement et qu'elle s'illustre par le dynamisme de son redéploiement urbain, le quartier du Blosne se caractérise par son immobilisme. Sa configuration initiale n'a pratiquement pas changée ; son nombre d'habitants décroît ; sa population vieillit ; ses structures (logements, équipe-

ments, infrastructures, patrimoine végétal, etc.) doivent être modernisées.

Cette conception d'îlots juxtaposés, organisés chacun autour d'une offre d'équipements, crée une situation figée, peu flexible et aujourd'hui inadaptée aux évolutions de la ville. On est frappé par exemple quand on sort de la station de métro du Blosne, place de Zagreb, d'arriver dans une sorte de no man's land : larges espaces informels ; absence d'immeubles dans un rayon de cent mètres ; pas de café ni de marchand de fleurs... Qui n'a pas erré dans le quartier un soir de concert pour trouver le centre culturel du Triangle ? Qui n'y a pas cherché son chemin pour aller visiter un ami à l'hôpital Sud ?

Faire entrer la ville dans la ville

L'exigence d'introduire de la « vraie ville » dans le quartier s'impose donc. Il convient de construire de nouveaux alignements bâtis, des perspectives et des repères ; que demain, il y ait du monde dans les rues, comme sur la place Sainte-Anne, sur la dalle de Villejean ou sur l'esplanade De Gaulle. Faire rentrer massivement de la « ville dans la ville » devient aujourd'hui un objectif vital pour le quartier.

Et puis, on découvre le Blosne « coté jardin » avec ses cœurs d'îlots verdoyants, ses arbres et ses espaces verts. Depuis la fenêtre du quinzième étage, la canopée des arbres semble se dérouler jusqu'aux coteaux de Laillé et jusqu'à la ligne d'horizon du bassin rennais... et on se plaît à imaginer que la conception de la ville dense peut se conjuguer facilement avec l'omniprésence de la nature et que les deux systèmes de construction de l'espace peuvent s'emboîter et s'imbriquer intimement.

Le projet urbain en cours

Le projet urbain du Blosne, actuellement en cours d'élaboration, se fonde sur ces quelques réalités basiques :

Faire de la « ville » et développer des polarités fortes autour des trois stations de métro et sur l'avenue Fréville ; intensifier les usages et l'attractivité du quartier ; exploiter la présence des équipements existants (Triangle, Ecomusée, marché du Blosne, hôpital Sud) et futurs (conservatoire de Musique) et les enraciner dans la réalité du quartier de demain.

Amplifier la présence de la « nature » ; décroïsonner les cœurs d'îlots et les assembler dans l'idée de créer un

Il s'agit d'intensifier les usages et l'attractivité du quartier.



Ce que sera le parc en réseau, depuis le parc des Hautes-Ourmes, à droite, jusqu'à l'avenue Fréville, à gauche. En bas, de l'autre côté de la rocade, la Bintinais et l'écomusée sont inclus dans le parc

grand parc partagé qui puisse structurer le quartier part en part, depuis le parc des Hautes-Ourmes jusqu'à l'avenue Fréville : le Parc en réseau.

Le parc : une « machine à relier »

Le projet de Parc en réseau porte dans sa dénomination les ambitions de ses objectifs. Il s'agit bien de fédérer l'ensemble du quartier autour d'un grand parc partagé qui se combinera avec les espaces publics majeurs, les grands équipements et les stations de métro. Ce grand parc a pour vocation de fonctionner comme une « machine à relier », de soutenir les processus de mixité et d'intensification générés par le projet urbain, d'amplifier l'image « verte » du quartier, de consolider son identité et son attractivité.

Il constitue la pièce-maîtresse d'un processus de remaillage paysager lisible et cohérent sur l'ensemble du quartier.

Les dimensions du projet sont éloquentes puisqu'il s'étendra sur environ trois kilomètres et couvrira une aire de l'ordre de trente à quarante hectares, soit trois à quatre fois la surface du Thabor !

Le plus grand parc de Rennes

Il s'imposera à terme comme le plus grand parc de la ville de Rennes. Ses caractéristiques XXL l'imposent comme un maillon stratégique majeur à l'échelle de ce grand secteur de l'agglomération. Le parc en réseau pourra assurer des relations de continuité avec la trame verte de la Poterie, avec la grande liaison paysagère vers le bois de Sœuvre, avec les grands ensembles ruraux situés au sud de la rocade ainsi qu'avec les secteurs de la vallée de la Seiche. Des relations privilégiées pourront être trouvées avec le site de l'Écomusée de la Bintinais, que l'on peut imaginer s'intégrer à part en entière dans la géographie du quartier tant sur le plan fonctionnel (conditions

Le parc en réseau constitue la pièce-maîtresse d'un processus de remaillage paysager lisible et cohérent.





Le parc a une vocation de « machine à relier ».



Les habitants souhaitent plus d'espaces d'activités sportives libres, ou ludiques.

d'accès) que sur le plan culturel et identitaire.

Ainsi le projet de Parc en réseau s'inscrit à l'intérieur d'une dynamique territoriale élargie. L'idée de nature sera présente partout selon une logique de mise en relation des espaces et des continuités « vertes ».

Une mise en débat du projet

Les grandes orientations et les contenus du projet sont sans cesse enrichis par les contributions des habitants, des professionnels, des techniciens et des élus. La mise en débat est permanente via un processus de concertation participative mené par l'Institut d'urbanisme de Rennes et l'Audiar.

Le désir de nature et de valorisation paysagère des espaces apparaît comme une tendance lourde. Pour autant, les habitants expriment aussi leurs attentes en terme d'usages. Ils pointent l'inadaptation des configurations actuelles, trop chiches en espaces de convivialité. Ils souhaitent plus d'espaces d'activités sportives libres, ou ludiques, plus de capacité à accueillir des événements festifs ou culturels dans des espaces paysagers adaptés.

Ces espaces doivent concilier « nature » et « intensité d'usage » mais sans aboutir à une « œuvre paysagère figée ». Il s'agit de définir les éléments structurels du Parc

en réseau, de dessiner « l'armature paysagère générale », mais aussi de permettre des d'appropriations flexibles, ouvertes aux attentes sociales et à la créativité, adaptables aux évolutions du quartier et de la ville.

Demande de jardins et de biodiversité

Parmi les demandes exprimées, il y a la création de zones de jardinage partagées. Demande révélatrice d'un besoin de nature, d'un rapport actif avec la terre, mais aussi d'un désir de développer des lieux du « vivre ensemble ». On a vu un porteur de projet de « jardin partagé » déclarer que l'objectif du projet était « de cultiver... de la solidarité ». Les habitants évoquent aussi le souhait d'un verger conservatoire, d'un chantier de réhabilitation bocagère, d'une session de plantation associant les habitants.

Le processus de reconfiguration des espaces se veut tout sauf brutal. Il s'agit plutôt d'amplifier petit à petit la présence de la nature en ville et de solidifier le paysage dans une vision durable. La biodiversité est ici une question centrale pour les futurs remodelages, même les plus modestes. N'oublions pas que les « espaces verts » du Blossne furent conçus à l'origine comme un « décor vert »,



loin de toute philosophie d'installation du vivant. De ce fait, nous héritons d'espaces verts de faible qualité biologique. Il convient d'y insuffler des dynamiques écologiques fructueuses.

Du remodelage en finesse

Ces remodelages paysagers souvent modestes doivent impérativement intégrer des dispositifs de réception des eaux pluviales : réaliser des noues, des fossés, des dépressions et même des mares écologiques, tous ces dispositifs abreuvant le milieu naturel et sont des vecteurs puissants de développement de la biodiversité. Il faudra aussi distinguer clairement les espaces qui continueront à être entretenus de manière traditionnelle, et les espaces du « cadre paysager » qui pourront être gérés de manière plus extensive.

On sait qu'un gazon tondu régulièrement, prévu pour un usage intensif, ne sera pas en mesure de développer une dynamique écologique. Par contre, des zones de prairies gérées de manière extensive (à la manière des bords de route) vont favoriser l'apparition de nombreuses plantes sauvages et de toute une faune associée : grillons, sauterelles, coléoptères, papillons...

Le renouvellement des arbres offrira aussi une opportunité de réintroduire à l'intérieur du Blossne, une plus grande diversité d'espèces végétales : plus durables et plus adaptée aux différentes situations urbaines (voiries, espaces minéraux, espaces verts et naturels). De son côté, le réservoir génétique entretenu par l'Écomusée de la Bintaïnais dans une vision conservatoire pourra se diffuser sur l'ensemble du quartier.

Pour conclure

La ville est par définition le lieu privilégiée d'une mise en réseau de flux de toutes natures : culturels, économiques, sociaux, artistiques... c'est un lieu de créativité et d'expression sans cesse renouvelé. À heure des réseaux sociaux, les processus de renouvellement de la ville sont à penser dans leur capacité à développer de l'entre-soi, du vivre-ensemble et de l'échange. Une ville fluide, mobile et flexible où chaque élément est ouvert à l'interaction et la mise en relation.

À ce titre, le parc en réseau est sans doute à considérer comme une traduction et une métaphore de la « ville moderne », verte et dense.

Le renouvellement des arbres offrira aussi une opportunité de réintroduire à l'intérieur du Blossne, une plus grande diversité d'espèces végétales.





Photos: Agence BASE

Un « parc naturel urbain » aux Prairies Saint-Martin

RÉSUMÉ > *Un parc naturel urbain aux prairies Saint-Martin* », c'est en ces termes que le projet d'aménagement retenu par la Ville de Rennes, parmi les trois équipes de paysagistes en lice, a été présenté fin mai. Le jury a retenu l'agence parisienne BASE, « pour son approche écologique destinée à mettre en valeur les 30 hectares d'espaces naturels des prairies Saint-Martin ».



TEXTE > **CHRISTINE BARBEDET**

Le site des Prairies Saint-Martin, c'est trois fois la superficie du Thabor, plus de dix fois moins que la Prévalaye. Une emprise qui englobe aujourd'hui le secteur des jardins familiaux et la zone industrielle de Trublet. Première interrogation : comment un parc peut-il être à la fois « naturel » et « urbain » ?

L'eau occupera une place centrale dans le projet.

Vous avez dit « naturel » ?

Les paysagistes de l'agence BASE, Bien Aménager Son Environnement, souhaitent diversifier la palette des « milieux et atmosphères ». Une gradation paysagère jouant le pastoralisme agraire avec des pâtures pour les bovins, des « salons bocagers », des sous-bois, et surtout la part belle faite aux environnements humides. La partie nord, ancienne zone industrielle de Trublet, deviendrait ainsi un champ d'expansion de crues pour recueillir le trop plein de la rivière L'Ille. L'eau occupera en effet une place centrale dans le projet. Une façon de résoudre la question de cette zone inondable, lovée entre la rivière L'Ille et ses bras.





Étangs, roselières, prairies inondables, jardins filtrants... la partie à l'est de l'emprise, « une ambiance sauvage de réserve naturelle », se substituera aux jardins familiaux actuels qui seront transférés sur d'autres sites. Le facteur environnement est déterminant pour favoriser le développement d'une flore et faune caractéristiques.

Les mauvaises langues annoncent l'arrivée des moustiques et les remontées d'effluves marécageuses. Qu'ils soient rassurés, le projet n'est qu'une esquisse; dès la rentrée, la Ville de Rennes lancera une phase de concertation très large: « Les Rennais seront invités, à travers notamment des ateliers et des rencontres, à exprimer leurs attentes en matière de biodiversité en milieu urbain. »

Vous avez dit « urbain » ?

Sports, promenade, repos, événements festifs, excursions pédagogiques, guinguette, méditation... l'agence BASE souhaite, par une pluralité d'espaces et de cheminements, favoriser l'émergence d'une grande variété d'usages et d'activités. Au sud, par exemple, des temps forts culturels de plein air.

« Le projet pose les bases d'une réflexion sur les usages futurs du site, pour que les Rennais puissent profiter pleinement du très grand potentiel qu'offre cet espace naturel ». Là est bien la deuxième interrogation: avec des cheminements circonscrits sur un ruban de passerelles et une voie centrale unique, facilitant les accès au parc depuis la rue d'Antrain, la rue de la Motte-Brûlon et le parc des Tanneurs, quelle place restera-t-il pour la circulation libre des usagers entre les zones humides, les prairies à vaches et les roselières? Les usagers ne seront-ils pas cantonnés au seul belvédère, conçu comme un observatoire où la nature se contemple de loin, aux passerelles hors-sol et aux cheminements entre les pâtures?

Par ailleurs, allier « réserve naturelle » et « guinguette » ou espace de loisirs semble aussi une gageure. On le voit

sur le site plus vaste de la Prévalaye, le rapport entre nature et loisirs est un savant équilibre à trouver. Alors, « un parc naturel urbain » aux prairies Saint-Martin, simple vue de l'esprit des paysagistes et projet séduisant pour les élus parce que dans l'air du temps? L'avenir le dira.

Le réaménagement des prairies Saint-Martin devrait débuter au cours de l'année 2014, une fois effectuées les différentes phases de concertation et d'instruction technique (loi Bouchardeau, loi sur l'eau, enquête d'utilité publique, études...). Le coût prévisionnel du projet est à ce jour de 9,3 millions d'euros.

L'équipe BASE lauréate

L'équipe BASE est donc lauréate du concours (BASE, le bureau d'études techniques Ingerop, Csd Azur conseil en ingénierie, agence d'architecture et de design DVVD). L'Agence BASE est une équipe de vingt-cinq paysagistes, designers, architectes et ingénieurs réunis autour de Franck Poirier, Bertrand Vignal et Clément Willemin, tous trois issus de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles. Citons à leur actif: le Familistère Godin de Guise (Aisne), le jardin de l'ancienne usine d'agglomération d'Uckange (Moselle), l'aménagement de l'axe majeur de Cergy (Val d'Oise) et à Rennes, l'étude de faisabilité du parc de Saint-Cyr mené en 2011.

www.baseland.fr

Deux autres équipes étaient en lice et n'ont pas été retenues: L'équipe Ilex (agence de paysagisme et d'urbanisme lyonnaise Ilex, Dervenn pour le génie écologique et la biodiversité, Artelia pour l'ingénierie). Et l'équipe Ruelle (atelier parisien Ruelle regroupant des paysagistes, architectes, urbanistes et géographe, le bureau d'étude Ouest'Am', le concepteur Safège). L'atelier ruelle a réalisé à Rennes, le projet de la Dalle Kennedy, les places Georges Bernanos et Jeanne-d'Arc.





Les grands parcs et corridors, sont des relais au cœur de ViaSilva, entre la vallée de la Vilaine au Sud et la forêt de Rennes au nord. Le site porte déjà en lui-même les germes des grands parcs.

ViaSilva : pour une symbiose ville-nature

RÉSUMÉ > *La symbiose ville-nature est au fondement du projet ViaSilva qui prévoit 40 000 habitants à l'horizon 2040 entre Cesson, Thorigné et Rennes. On veut y concilier densité d'habitat et large présence des espaces naturels. Le concepteur, l'agence Devillers, propose d'y inscrire un réseau de parcs agro-naturels à portée des habitants et des salariés, de relier la forêt de Rennes à la Vilaine, d'accorder une attention particulière au réseau hydraulique.*



TEXTE > **CÉCILE BEAUDESSON**

Le territoire de ViaSilva concerne les communes de Cesson-Sévigné, Rennes et Thorigné-Fouillard. Ce site de 600 ha, actuellement voué à l'agriculture, est la dernière grande réserve d'urbanisation située en cœur d'agglomération.

Aussi dense que le centre de Rennes

Sa dimension, dans le cadre d'un projet urbain ambitieux, permet d'envisager l'accueil de l'ensemble des fonctions urbaines : habitat, équipements, activités... À terme, sont prévus 40 000 habitants et 25 000 emplois, avec une densité attendue comparable à celle des quartiers centraux de Rennes. Sa très grande accessibilité, notamment grâce au futur prolongement de la ligne B du métro et la mise en place d'un réseau de bus performant font de ViaSilva un site stratégique pour le développement futur du Pays de Rennes.

Des déplacements doux

À l'échelle de l'agglomération, l'opération ViaSilva contribuera à la dynamique de développement sur la période 2010-2040 en créant une nouvelle polarité d'agglomération et en poursuivant la dynamique technopo-

CÉCILE BEAUDESSON est paysagiste et urbaniste, directrice du pôle paysage de l'agence Devillers et Associés à Paris. Christian Devillers, architecte urbaniste, et Magali Volkwein, directrice du pôle urbanisme de l'agence, ont également contribué à ce texte

L'agence Aubépine pense la partie verte

CONTEXTE > Pierre Bazin, le fondateur de l'agence Aubépine, bureau d'éco-ingénierie installé à Rennes, est impliqué dans le projet ViaSilva, au côté de l'architecte urbaniste Christian Devillers. Il explique ici sa démarche et son intention concernant la partie verte de la future cité.

TEXTE > PIERRE BAZIN (avec SABINE EL MOUALY et THOMAS SCHMUTZ)

ViaSilva traduit une nouvelle manière de faire la ville, de faire des espaces urbains denses côtoyant plus nettement de vastes espaces de nature. Notre travail s'attachera à ce volet : aider à peindre le paysage de la partie verte de ce nouveau et très grand « morceau de ville »

Un projet de cette taille doit d'abord se confronter aux solutions inventées ailleurs. Les grands parcs de « respiration » analogues existant en Europe, et parfois au-delà, sont sources d'inspiration pour un tel défi : quel enseignement tirer de « Central park » ? d'un parc « semi naturel » berlinois ? du parc rennais des Gayeulles ? de l'expérience d'Euralille ? des bois-parcs périurbains de Paris et d'ailleurs ? d'agriculteurs, de jardiniers et de centres équestres intervenant en cœur de ville ?

À partir de l'écosystème

Il convient surtout d'identifier les particularités de ViaSilva par rapport à ces exemples, de localiser précisément les richesses spécifiques du site et d'esquisser d'emblée quelques règles de gestion adaptées. C'est pourquoi un diagnostic recensera, classiquement, les haies bocagères typiques du pays de Rennes, mais aussi la terre, les bois, les chemins de l'eau, les écosystèmes refuges particuliers – parfois un simple flanc de talus,

une berge de mare, etc., les continuités existantes ou potentielles, les sols et les systèmes de culture en place.

Chacune de ces composantes fera l'objet de plusieurs avis : la valeur d'avenir dans le projet, qui pourra justifier un effort de conservation en l'état ; la valeur d'inspiration, qui peut en faire une référence pour des aménagements neufs.

Penser au jardinier

Il se trouve aussi qu'une source d'inspiration existe à notre porte : c'est le savoir-faire de Rennes en matière de gestion différenciée des espaces verts. Cela permet de réfléchir aux espaces de ViaSilva selon une démarche qui n'est pas si commune : penser au jardinier dès la définition des lieux et des usages : comment souhaite-t-on entretenir ici et là, afin que l'homme ici ou la libellule là y trouve son compte ?

Par ailleurs, cette nature emprunte des chemins, grands et petits. Or, si les chemins de l'eau, les zones humides initiales, les bois etc. vont inspirer le tracé des grands corridors sur le plan-masse du futur quartier, les grandes infrastructures - rocade, autoroute, ville dense ou lignes de chemin de fer - ont aussi durablement séparé ce territoire de son grand environnement. Et sa biodiversité perdue n'y reviendra pas facilement.

Créer des liens biologiques

Aussi, les milieux naturels répertoriés avec d'apparentes « petites choses », comme les bords de talus ou de chemins, certains berges de nichage d'oiseaux, par exemple, sont des ressources naturelles à conserver précieusement, en sachant qu'elles seront vite menacées dans un parc urbain fréquenté par les hommes et... par leurs chiens et chats.

Parallèlement, cette grande trame verte offre des possibilités de connexions par des liens biologiques aux espaces de cœur d'îlot, de sorte que la perméabilité biologique devraient infiltrer les jardins et les espaces d'accompagnement du bâti.

Des espaces intégrés au tissu urbain

L'équilibre entre ville et nature est un équilibre dynamique. Dans notre vécu d'écologistes mais aussi de jardiniers d'entretien, il faut plutôt parler d'un « déséquilibre stable » où l'on progresse en régulant sans cesse les dérapages de l'homme et de la nature (espèces indésirables, plantes invasives), chacun étant capable d'envahir l'autre ou de le harceler.

Mais au final, entre milieux préservés et mise en scène des usages de plein air, c'est l'appropriation des gens qui déterminera la qualité de ces espaces semi-naturels intégrés au tissu urbain.

De ces nouveaux rapports d'espaces urbains combinant ville dense et ville-nature naîtront certainement d'autres rapports à cette dernière. Ce sera le privilège des nouveaux habitants de les inventer ici.

La très grande majorité des bâtiments existants sur le territoire de ViaSilva seront conservés, dont certaines fermes emblématiques comme la ferme du Grand-Tertre



litaine de Rennes-Atalante. Le projet ViaSilva est une démarche de « territoire-laboratoire » puisqu'il envisage de mettre en œuvre des « macro-îlots », d'expérimenter des nouvelles mobilités et des montages innovants.

Le système « métro-bus » et le plan d'urbanisme sont élaborés en totale synergie. Parallèlement, l'émergence de nouvelles mobilités sera stimulée par la prise en compte des déplacements doux. Un nouveau principe de programmation urbaine, « le macro-îlot », favorise la diversité des formes urbaines, la coexistence de l'habitat et des activités, ainsi qu'une souplesse d'évolution du tissu urbain. Cette conception urbaine favorise une diversité de l'offre de logements et une imbrication de morphologies urbaines distinctes.

Des parcs agro-naturels

Enfin, la symbiose ville-nature est un fondement essentiel et structurant du projet ViaSilva. Les grands ensembles biologiques et hydrologiques existants servent d'appui à un ensemble de parcs agro-naturels reliés par de grands corridors. Ces espaces ouverts multifonctionnels, au cœur de la ville ont des fonctions de respirations, de lieux d'animation et de récréation, de gestion des eaux et d'accueil de formes agricoles urbaines...

La trame du projet ViaSilva 2040, qui s'inscrit dans la démarche « Nature en ville » du plan Ville Durable initié par l'Etat, traduit la volonté de proposer des espaces de

proximité et des parcs agro-naturels adaptés aux besoins des habitants.

Tout change sauf la géographie

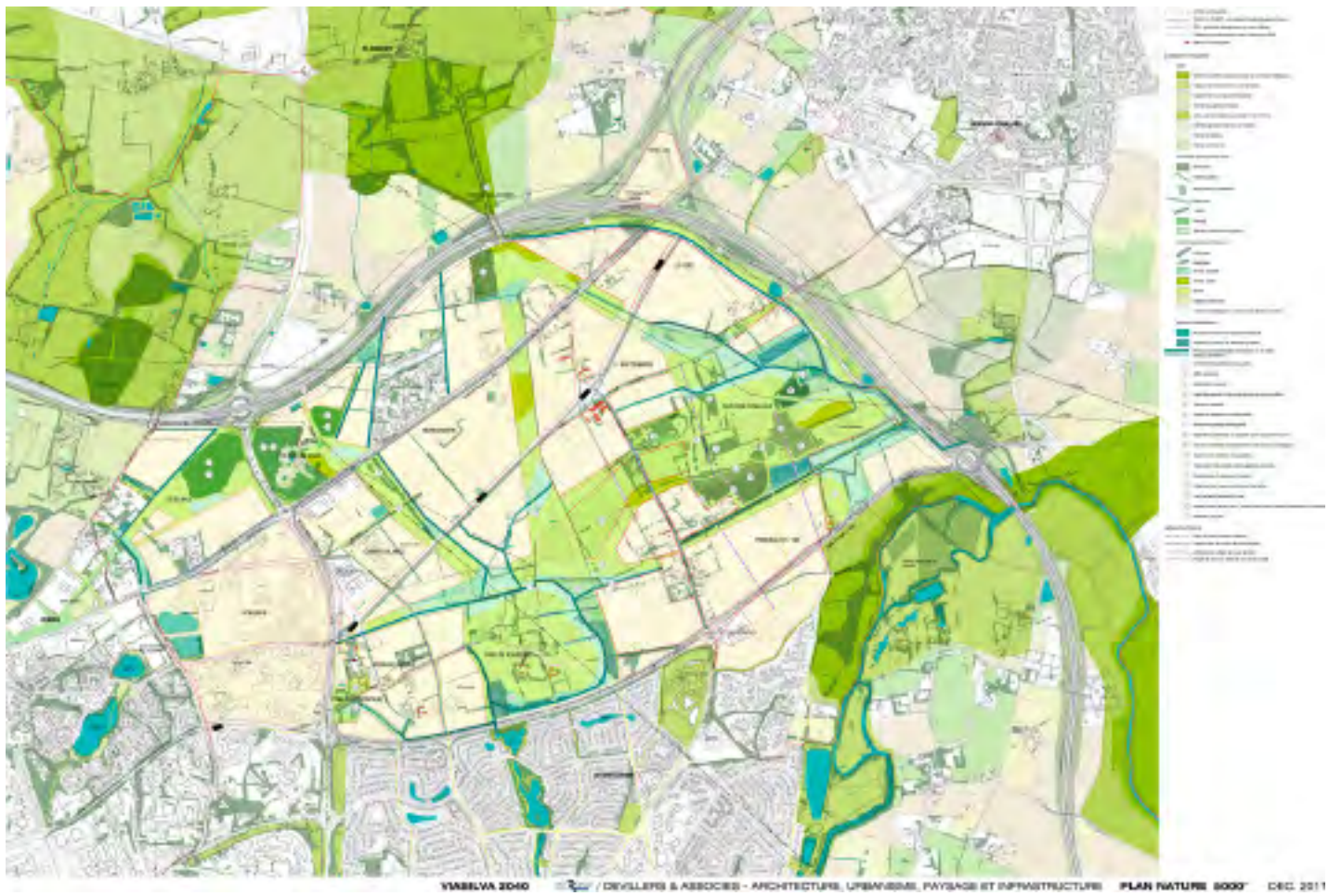
L'émergence de la ville sur le site de ViaSilva va nécessairement transformer les lieux. Cependant, il s'agit d'un territoire qui a de nombreuses ressources et où la présence de vallons, de haies bocagères, de mares, de prairies sèches, de fermes, est prise en compte dans le projet. Un point important de ce projet est de reconstituer des continuités entre la forêt de Rennes et la Vilaine, présents en périphérie du site de ViaSilva. Il s'agit d'éléments naturels pérennes, insensibles aux crises économiques, aux changements politiques, aux modes du moment. Ils possèdent une dimension économique (valorisation du bois), une dimension climatique (régulateur de température), une dimension sanitaire (qualité de l'air), une dimension de qualité de vie (habiter dans un site « nature »)...

À portée de forêt

D'une superficie de 2900 hectares, cette forêt de Rennes est distante de 7,5 km du centre de Rennes mais seulement de 2 km du site ViaSilva. C'est une forêt royale de grande qualité, une forêt de production obéissant à des règles d'exploitation strictes n'empêchant pas les usages récréatifs.

Un point important de ce projet est de reconstituer des continuités entre la forêt de Rennes et la Vilaine.





L'ensemble des corridors et des parcs mailent le territoire et offrent une très grande proximité avec la ville et la campagne, la Vilaine et la forêt de Rennes



Géographiquement, le site de ViaSilva est traversé d'est en ouest par un promontoire qui se ramifie en direction de Rennes et de Cesson-Sévigné. Les routes historiques de Fougères et le prolongement de la route de la Chalotais s'inscrivent sur les crêtes. Elles dessinent dans le paysage les lignes de partage des eaux. Vers le nord, l'Ille. Vers le sud, la Vilaine. La Vilaine effleure le site sur la partie Est. Le système hydraulique a été gravement perturbé par la coupure de la rocade. Deux dépressions d'une superficie d'environ 130 et 170 hectares sont identifiées dans le Schéma de cohérence territoriale (Scot) comme zones humides à valoriser. Elles sont voisines d'un « champ urbain » (zone agricole à protéger) de près de 275 hectares.

Avec le « chevelu » des berges

Les eaux de ruissellement et plusieurs sources alimentent en eau les sols qui se gorgent d'eau au fond des vallons. Des mares et des zones humides se sont développées, des étangs ont été creusés, accompagnées de leur cortège floristique et faunistique. Cette géographie de l'eau a favorisé l'émergence d'un grand système naturel, le chevelu de ripisylve, se déployant sur le site. Moins propices à l'agriculture, ces terres ont été épargnées par les remembrements et gardent ainsi un riche patrimoine de haies bocagères. Celles-ci constituent un ensemble de forêts linéaires, fragmentées par les infrastructures routières et par les terres dédiées à l'agriculture. Les prairies y sont nombreuses dont certaines sont mises en pâture, notamment à proximité de centre équestre de Cesson-Sévigné.

Ainsi le projet de ViaSilva devra répondre à deux objectifs liés à la géographie : la mise en relation de la forêt de Rennes à la Vilaine et la gestion du réseau hydraulique qui se ramifie jusqu'au cœur du site.

Traversé par les parcs

Un des fondements du projet est de mettre chaque habitant ou chaque employé à quelques minutes à pied d'un parc, où le paysage urbain fait écho au grand paysage. Notre travail marie la forêt et le lit majeur de la Vilaine en tissant un réseau de parcs traversant l'ensemble du territoire de ViaSilva et capable de compléter les principales structures naturelles conservées dans le Scot.

La « trame » des villes est généralement constituée par le réseau des rues et des avenues. Ici elle est formée par le

réseau de venelles en cœur d'îlots, de corridors, de parcs, de champs urbains et de forêts. C'est ce réseau de parcs et les circulations douces qui constituent l'armature de la ville.

De quoi sont constitués ces parcs ? Les ressources sont nombreuses et sont réappropriées pour construire le projet. Être attentif à la topographie, suivre le parcours de l'eau, identifier les unités de paysage, observer les usages des sols sont autant d'indices pour constituer les règles qui seront celles des aménagements futurs. Construire une ville sur un territoire est une rupture. L'enjeu est de mettre en place un ensemble d'écosystèmes où la nature et l'habitant trouveront un nouvel équilibre.

L'armature demeure

Les espaces agricoles, forestiers et naturels ont les caractéristiques communes de remplir de multiples fonctions (économiques, environnementales et sociales) et d'être structurés par des liaisons (continuités biologiques, circulations...). Cette armature est indispensable à leur pérennité mais elle doit être réinterprétée avec l'émergence de la ville. Le projet ViaSilva urbanise principalement les parcelles actuellement dédiées aux cultures agricoles, et conserve de vastes espaces ouverts pour reconstituer un maillage continu entre les milieux source. Au sein des deux principales dépressions localisées au sud et à l'est du site, deux futurs parcs, les parcs de Boudebois et des Conillaux sont des relais entre la forêt de Rennes et la vallée de la Vilaine.

Des corridors de 100 m de large

Depuis ces parcs s'étireront plusieurs corridors larges d'une centaine de mètres. Ils rejoignent pour l'un le château de Vaux et plus loin le parc des Gayeulles et pour les deux autres la porte de la forêt avant de franchir la rocade pour rejoindre la forêt de Rennes. Les corridors s'établissent naturellement au sein des dépressions topographiques ou traversent des points culminants déclinant un ensemble de points de vue. Les « forêts linéaires », constituées d'un réseau de haies bocagères denses et encore existantes au-delà de la rocade et à proximité de la forêt de Rennes, se prolongent au sein de ViaSilva.

Les eaux de ruissellement issues des nouveaux quartiers seront recueillies au sein de ces parcs et des corridors. Elles seront drainées par un maillage de fossés et de noues, temporisées au sein de mares, d'étangs ou de prai-

Un des fondements du projet est de mettre chaque habitant ou chaque employé à quelques minutes à pied d'un parc.

Le projet ViaSilva urbanise principalement les parcelles actuellement dédiées aux cultures agricoles.

ries humides avant de rejoindre leur exutoire naturel en direction de la Vilaine vers le sud et l'Ille vers le nord. Le cortège floristique et faunistique se déploie pour atteindre un nouvel équilibre entre la nature et la ville.

Le projet ViaSilva est donc structuré par un réseau de corridors et des parcs dont les situations très variées se traduiront par des aménagements singuliers ou non. La proximité de ces espaces offrira une nouvelle façon de vivre la ville.

Le projet ViaSilva est structuré par un réseau de corridors et des parcs.

Tout à moins de 10 minutes à pied

ViaSilva est constitué de plusieurs quartiers. Chacun d'eux, de 8000 à 11 000 habitants, propose de trouver à 10 minutes à pied tous les services du quotidien et l'accès aux grands espaces naturels. Le projet explore une autre manière d'habiter la ville. L'idée de proximité avec la nature se réalise par la création d'une succession de lieux susceptibles d'accueillir de nouvelles pratiques : le jardinage, le sport, la promenade. Il ne sera pas utile de partir loin pour se changer les idées. L'ensemble des lieux, publics ou associatifs, ouverts et accessibles, permet de s'épanouir dans un environnement moins contraint et appropriable.

ViaSilva sera constitué de plusieurs quartiers de 8000 à 11000 habitants.

Les cheminements sont nombreux et reliés à ceux existants et indépendamment des axes de circulation. Ils permettront l'accès aux terrains de sport et de loisirs, aux marchés, aux jardins partagés. Des manifestations festives s'y dérouleront, attirant une population extérieure à ViaSilva.

Au sein de chaque îlot, à proximité de chaque logement, un grand jardin est le point de départ de l'ensemble de ces circulations. Les enjeux pour le territoire de ViaSilva sont de préserver un sol vivant, de former une armature paysagère structurante et un cadre de vie attractif. La densité urbaine sera d'autant mieux acceptée si la campagne est accessible et proche du quotidien.

La biodiversité : un nouvel horizon pour les villes

RÉSUMÉ > *Le citoyen veut une nature de proximité, riche en espèces animales et végétales. Plus précis que le terme « nature », celui de « biodiversité » désigne la richesse en espèces. Pour la développer, on supprime les pesticides, on privilégie des plantes locales... On ne crée plus un parc pour des seules raisons hygiénistes et esthétiques. On le crée dans l'optique d'un développement durable. La diversité des végétaux locaux est alors un gage de stabilité et de résistance aux maladies et aux espèces invasives.*



TEXTE > **PHILIPPE CLERGEAU**

La ville est visiblement plus « naturelle » qu'autrefois, elle peut être considérée comme un réel écosystème. Il possède en effet ses propres caractères, que ce soit du point de vue de la climatologie (températures plus élevées), des sols (déstructurés), de la luminosité (quasi permanent), des perturbations (voitures, pollution), etc. L'installation progressive des espaces verts en a été l'un des éléments les plus significatifs. Nous pouvons même parler d'un ensemble d'écosystèmes - forestier, prairial, aquatique, montagnard, c'est-à-dire d'un paysage écologique.

Le citoyen veut de la nature

Avant le milieu du 19^e siècle, les jardins, parcs et promenades étaient rares. Ces parcs, d'abord très entretenus, avec leurs paysages de mosaïques de fleurs, ont ensuite évolué vers les jardins anglais, plus romantiques, puis vers des zones de plus en plus naturelles. Au fur et à mesure, ces espaces de détente se sont ainsi rapprochés d'une végétation plus sauvage. Des arbres sont aussi plantés en abondance sur les boulevards et les jardins privés abandonnent progressivement leur caractère de potager. Ces espaces et leur gestion, de plus en plus écologique, offrent de nouveaux abris et de nouvelles ressources à des espèces animales et végétales qui colonisent la ville à partir des campagnes proches, puis s'y installent.



PHILIPPE CLERGEAU est professeur en écologie au Muséum d'Histoire Naturelle après avoir enseigné à Rennes. Spécialiste de l'écologie urbaine et de l'écologie à l'échelle des territoires. Auteur de *Une écologie du paysage urbain* (Apogée, 2007), il a dirigé l'ouvrage *Ville et biodiversité. Les enseignements d'une recherche pluridisciplinaire*, paru aux PUR en 2011





La présence d'espaces verts à proximité de l'habitation est un critère essentiel dans le choix du lieu de vie.

Cette évolution du milieu urbain accompagne une demande sociale également en pleine transformation. Le citoyen veut une nature de proximité, riche en espèces animales et végétales, et pas n'importe quelles espèces : il préfère généralement celles qu'il connaît et qui composent le cadre campagnard de sa région. La nature est souhaitée comme un élément essentiel de la vie quotidienne, comme en témoigne l'enquête menée en 2008, par l'Union nationale des entrepreneurs du paysage qui a montré que, pour 72 % des personnes interrogées, la présence d'espaces verts à proximité de leur habitation a été un critère essentiel dans le choix de leur lieu de vie.

Définition de la biodiversité

La biodiversité, c'est un ensemble d'espèces végétales et animales et leurs interrelations.

Le terme de « biodiversité » est beaucoup plus précis que « nature » qui semble pouvoir désigner tout ce qui entoure l'homme (depuis les cailloux, les plantes, les animaux, les paysages, jusqu'au temps qu'il fait). La biodiversité désigne la richesse en espèces, la variabilité génétique et la diversité des fonctions écologiques et des écosystèmes. Elle tient compte à la fois des relations entre ces divers niveaux d'organisation et des enjeux pour la population humaine. Elle ne peut en aucun cas être restreinte à une liste d'espèces. D'ailleurs pour obtenir beaucoup d'espèces, il suffit d'en introduire ou bien de perturber le milieu, gage d'apparition d'espèces généralistes, c'est-à-dire d'espèces qui peuvent occuper des habitats très différents.

Le chat, espèce domestique, est le premier prédateur dans la ville.

De plus en plus, les écologues soulignent l'importance de la biodiversité fonctionnelle intégrant, par exemple, la cohérence des chaînes alimentaires et la présence des espèces rares qui sont le plus souvent des espèces spécialistes, c'est-à-dire adaptées à l'utilisation d'un seul type d'habitat dans lequel elles sont très performantes. La biodiversité, c'est donc un ensemble d'espèces végétales et animales et leurs interrelations.

Protéger l'espace avant l'espèce

Cette notion de fonctionnement de la biodiversité devient centrale aujourd'hui dans l'analyse et la gestion des espèces sauvages. C'est parce qu'on la prend enfin en compte que l'on protège aujourd'hui des espaces et non plus des espèces. La conservation de la nature est passée récemment d'une approche centrée sur les espèces (on protège l'ours) à une approche centrée sur les processus

(on protège les capacités des animaux à se déplacer en identifiant des couloirs de dispersion).

En ville, la biodiversité s'installe progressivement, mais reste difficile à définir. Des espèces que l'écologue étudiait peu vont devenir ici des composantes incontournables de la biodiversité urbaine. Par exemple le chat, espèce domestique, est le premier prédateur dans la ville et à Rennes l'absence des lézards des murailles dans la plupart des quartiers s'explique par la prédation des chats. Il n'est donc pas possible d'omettre cet animal qui n'est pourtant pas « sauvage ». De même, la majorité des plantes à fleurs sont des espèces horticoles. Or elles participent bien évidemment au processus de pollinisation, elles doivent donc être intégrées à la biodiversité urbaine.

Un certain consensus existe pour dire que se sont les espèces sauvages qui sont à favoriser mais que la biodiversité urbaine implique aussi une gamme d'espèces exotiques et domestiques. Il n'est pas question de remettre en cause les patrimoines horticoles et paysagers de nos parcs mais d'y inclure de nouvelles préoccupations.

La nécessité des continuités vertes

Autre changement, la prise en compte de la biodiversité à l'intérieur des jardins et des parcs. On limite les intrants, on supprime les pesticides, on privilégie certaines plantes locales... Les villes ont d'ailleurs créé des labels de qualité pour affirmer leurs nouveaux modes d'entretien. Ces actions qui découlent souvent d'une gestion écologique intégrée dans une gestion différenciée (on gère différemment l'espace depuis le très entretenu jusqu'au fauchage annuel), se fait à l'échelle du parc ou du jardin.

Il existe une autre échelle plus globale, indispensable à la compréhension des maintiens et des déplacements des espèces : c'est l'échelle de la ville, voire de l'agglomération ou du département. En effet, les zones sources d'espèces sont souvent extérieures à la ville et les possibilités de cheminement des animaux non volants ou de nombreuses plantes sont très limitées en ville. Il faut prendre en compte alors les distances entre les sites, l'existence et la qualité des continuités vertes au sein du bâti.

L'écologie du paysage qui a travaillé essentiellement sur les fragmentations des habitats par l'agriculture s'intéresse aujourd'hui aussi au fonctionnement des paysages urbains. La création ou la restauration de corridors écologiques peut compenser en partie l'isolement de parcs ou

de boisements et permettre la reconstruction d'une biodiversité plus cohérente, c'est-à-dire plus fonctionnelle. La gestion s'exerce alors au niveau du projet urbain et sur un temps long. Le Grenelle de l'Environnement (2007) a dynamisé cette perception et les nouvelles notions de trames vertes et bleues, même en ville, pourraient répondre aux attentes de plus de nature en ville, plus organisée et plus fonctionnelle.

L'écologie urbaine née à Rennes

Beaucoup de questions se posaient et se posent toujours aux scientifiques comme aux gestionnaires de l'espace urbain sur cette biodiversité. De façon très originale en Europe (seule l'université d'Humboldt de Berlin lançait alors un travail similaire), nous nous sommes retrouvés entre écologues, géographes, climatologues et sociologues en 2002 pour défricher les relations entre biodiversité et urbanisation en travaillant sur les villes de Rennes et d'Angers et, cela pendant dix ans. Le long terme était indispensable à une connaissance des trajectoires et à une généralisation possible des résultats.

Ce programme s'appelait Ecorurb¹. L'appui de Rennes Métropole a été déterminant à la fois dans l'engagement des chercheurs et dans l'instrumentation des sites étudiés. Des résultats ont été obtenus dans chaque discipline et ont conforté les variabilités de fonctionnement selon les secteurs de la ville et selon les groupes d'espèces considérées. Ce programme a aussi fait émerger de nouvelles hypothèses sur les notions de filtrage des espèces, sur les perceptions des citoyens ou sur l'évolution des étalements urbains, hypothèses qui ont servi de base à la construction de nouveaux programmes de recherche.

Parmi ces nouveaux programmes, le programme national « TramesVertesUrbaines² » (Agence nationale pour la recherche, 2009-2012) qui regroupe plus de 50 chercheurs de 11 laboratoires de disciplines différentes, a testé bon nombre de ces hypothèses en allant beaucoup plus loin sur l'effet des structures de paysage, des difficultés de gouvernance et des appréciations des citoyens. Ce sont les résultats déjà obtenus qui permettent de proposer certaines stratégies de mise en œuvre et de lister comme ci-dessous les intérêts d'une biodiversité dans la ville.

La biodiversité urbaine rend service

La création d'espaces verts pour des seules causes hy-

giéniste et esthétique semble donc dépassée et prend aujourd'hui toute une valeur intrinsèque dans le cadre d'un développement durable qui peut aller jusqu'à proposer de nouvelles formes d'urbanisme. Il faut cependant reconnaître que développer de la biodiversité en ville, c'est avant tout pour l'homme, même si les retombées sont réelles pour la biodiversité.

L'intérêt de développer une biodiversité en ville est multiple. Une classification du Millenium Ecosystem Assessment (2005) distingue trois grands types de services écologiques : l'approvisionnement, les services culturels et les régulations environnementales.

L'approvisionnement concerne la fourniture directe de biens. Dans nos villes, cette fonction est surtout celle des jardins qui produisent des fruits et légumes. On peut aussi y rattacher la fourniture en eau, les fleuves et les rivières étant des espaces à caractère naturel³...

Bonne pour le moral

Les services culturels, éthiques, sont parmi les valeurs les plus reconnues actuellement. Le citoyen souhaitant améliorer son cadre de vie grâce à une nature « de proximité », les paysagistes y répondent en jouant sur les aspects esthétiques et les urbanistes en y intégrant les fonctions de récréations. Les relations entre qualité naturelle de l'environnement et bien-être moral et physique des citoyens sont maintenant bien connues. Les espaces à caractère naturel peuvent aussi favoriser le développement des liens sociaux à travers leur usage collectif voire leur entretien par les citoyens. Les expériences du jardin naturel consistant à laisser une petite partie de son jardin privé avec un minimum d'entretien réalisées notamment à Bruxelles dans les années 1970 ont été un succès autant pour l'augmentation du nombre d'espèces « sauvages » que dans le renforcement des liens de voisinage.

Bonne pour l'environnement

Les services de régulation environnementale liés aux espaces naturels. Il s'agit par exemple du rôle des espaces verts dans la régulation hydrique. Dans certaines régions

En 2002, nous nous sommes retrouvés entre écologues, géographes, climatologues et sociologues pour défricher les relations entre biodiversité et urbanisation

Les relations entre qualité naturelle de l'environnement et bien-être moral et physique des citoyens sont maintenant bien connues.

1. voir <http://w3.rennes.inra.fr/ecorurb/>

2. voir <http://www.trameverturbaine.com/>

3. Depuis plusieurs années, nous avons choisi ce terme d'espaces à caractère naturel qui intègre les espaces verts gérés et non gérés par l'homme depuis les parcs, jardins et bordures de voies jusqu'aux délaissés et friches





La diversité des végétaux locaux est un gage de stabilité et de résistance aux maladies et aux espèces invasives.

très urbanisées, les effets d'imperméabilisation ont été suffisamment démonstratifs pour imposer des contraintes d'urbanisme (par exemple la Ruhr qui est à l'origine d'une taxe sur l'imperméabilisation des sols en Allemagne). Le rôle des végétaux dans les villes pour lutter contre les pollutions atmosphériques (par exemple la production d'oxygène ou la fixation des particules aériennes sur les feuilles) est également connu.

On sait aussi que les arbres sont les meilleurs moyens de rafraîchir l'air sur un boulevard ou une place mais on n'a toujours pas vraiment fait le lien entre ce service et une possible adaptation des villes au réchauffement climatique par des plantations ciblées. Pourtant ce tamponnage thermique peut devenir aujourd'hui une justification importante aux plantations de végétaux dans toute la ville et aussi sur les bâtiments. Enfin on cite de plus en plus le rôle des arbres en ville dans une capture importante de CO₂.

Biodiversité et urbanisme

La difficulté est aujourd'hui de coupler l'attente de ces services avec une biodiversité qui se maintienne. Il ne suffit pas de planter quelques arbres qui résistent à la sécheresse. On sait qu'une microfaune du sol est à même de restructurer le sol et décomposer une litière nécessaire à l'installation de nombreux végétaux. La diversité des végétaux locaux est alors un gage de stabilité et de résistance aux maladies et aux espèces invasives. Le désherbage et l'entretien seraient alors limités. En même temps, la faune des herbes et des arbustes s'installent et régulent les ravageurs et assurent la pollinisation.

On peut aussi se poser de nouvelles questions au regard du déplacement des aires de distribution des espèces qui glissent progressivement vers le nord avec le réchauffement climatique. Ainsi les oiseaux ou les papillons montrent des tendances significatives à se reproduire dans des zones plus septentrionales qu'avant. Face à ces dispersions différentes, on peut se demander si les grandes métropoles ne joueraient pas le rôle de barrières aux dispersions régionales au moins pour les espèces moins mobiles. Donc à une échelle régionale, la mise en place de trames vertes dans les zones suburbaines très étendues des grandes mégapoles permettraient aussi une mobilité des espèces à grandes échelles.

Des règles pour protéger la nature

La ville ne peut plus être regardée comme un espace non naturel et son expansion géographique régulière repose de plus en plus la responsabilité de l'urbanisme dans la conservation de la biodiversité. Tout comme on a imposé à l'agriculture une série de contraintes environnementales, il faudra inclure dans les projets d'urbanisme des règles de protection de la nature. C'est déjà le cas dans de nombreuses chartes de l'environnement élaborées par les municipalités elles-mêmes. Mais il faudrait aller plus loin en intégrant le fonctionnement de cette biodiversité. Le développement des connaissances doit permettre de fournir des éléments de réponse mais l'organisation même de l'espace urbain peut être aussi repensée notamment dans l'augmentation et l'organisation des espaces à caractère naturel.

Pour des trames vertes en ville

Par exemple une solution alternative au zonage (parc et jardin public) pourraient être la mise en place de liaisons vertes qui permettent des jonctions entre ces parcs et constitueraient les trames vertes. A priori en augmentant l'interface entre citadin et nature, ces infrastructures vertes permettraient de répondre à la contradiction : développer des surfaces de nature dans la ville mais conserver une densité indispensable à un développement durable. Ce développement de trames vertes dans les villes et entre ville et campagne pourrait devenir un nouvel élément structurant les futurs aménagements du territoire et les prochaines formes urbaines.

Il faudrait inclure dans les projets d'urbanisme des règles de protection de la nature, en y intégrant le fonctionnement de la biodiversité.

Ils jardinent la ville nature

RÉSUMÉ > « En ville, la nature n'est pas « naturelle » : tout a été transformé par la main de l'homme. De plus, la nature « naturelle » n'est pas toujours celle souhaitée par les Rennais. Ils veulent qu'elle soit propre, domestiquée et non débordante après usages », explique Bertrand Martin, directeur du service Exploitation au Service des jardins de la Ville de Rennes. Pour les jardiniers de la Ville, « il s'agit donc de trouver un équilibre : offrir de la nature, en respectant la biodiversité ».



TEXTE > **CHRISTINE BARBEDET**

Dès 1981, pionnière en France, la Ville de Rennes mettait en place « la gestion différenciée des espaces verts ». « De 60 ha à gérer, en 1966, nous sommes passés à 400 ha, en 1981 et 850 ha, aujourd'hui. Face à cette augmentation constante du patrimoine végétal, nous avons revu notre organisation et notre manière de travailler. Les pratiques qui convenaient à un jardin ornemental comme le Thabor n'étaient plus adaptées à la multiplicité et à la diversité des paysages et des usages ». Un protocole est alors établi en fonction du type d'espace à gérer avec un classement en cinq catégories. Il a favorisé l'implantation progressive et durable d'une autre idée de la nature en ville.

Rennes pionnière de la gestion différenciée des espaces verts.

Cinq types d'espaces verts

Ainsi, dans les « les jardins structurés très fleuris », la nature est très maîtrisée, d'aspect sophistiqué, avec une mise en scène soucieuse du détail par exemple au Thabor. Dans les simples « jardins structurés », par exemple au parc de Maurepas, la nature est toujours domestiquée mais les végétaux sont de forme libre et l'intervention du jardinier plus discrète. « Les jardins d'accompagnement », espaces verts de proximité pour les riverains, tel le square





A la Poterie, exemple de végétaux plus ou moins sauvages dans un parterre © Christine Barbedet



Les trottoirs plantés, une possibilité offerte aux Rennais grâce à l'opération, « Embellir vos murs » © Christine Barbedet

Jardinier au Thabor. © Christine Barbedet



Louis-Jouvet, offre une alternance de végétaux plantés et de végétation spontanée comme le lierre en couvre-sol. Dans « les jardins champêtres », type parc de Beaugard, la flore spontanée est favorisée. Enfin dans « les jardins de nature », la Prévalaye en étant le modèle, les espaces sont laissés libres au développement d'une végétation naturelle et les prairies fauchées une fois par an.

Cette gestion nouvelle répond à la création de nouveaux types de paysage dans la ville et les favorise par l'introduction des vivaces et des semis. Il n'est plus rare de voir les plantes à bulbes, comme les jonquilles, voisiner avec le trèfle sauvage, sur les îlots des voiries, ou encore de voir au Thabor fleurir les myosotis.

Désormais, les pratiques anciennes voisinent avec les nouvelles stratégies environnementales qui prennent aussi en compte, sur le long terme, les évolutions climatiques. « Si nous voulons laisser à nos enfants de beaux arbres, nous savons par exemple que le hêtre ne pourra pas s'acclimater. Nous n'en plantons plus, désormais. Nous replantons du chêne d'Espagne ou de Hongrie et des mag-

nolias! » Et d'ajouter: « Au cours des années à venir, il n'y aura pas plus d'espaces verts à gérer, car la ville s'intensifie. L'enjeu est de développer du mieux, en termes de continuité, mais aussi en termes d'usage ».

Aménager la trame verte

Assurer la continuité entre les îlots de verdure est un enjeu majeur de la nouvelle ville nature. Citons par exemple l'intervention du Service des jardins dans la phase opérationnelle du parc en réseau du Blosson, ce parc (*voir par ailleurs dans ce numéro de Place Publique*) dont l'intérêt est de pouvoir empêcher les ruptures de la trame verte ». Ainsi, square de Sétubal a été aménagé en cœur d'îlot différents types de paysage: de la prairie fleurie, de la zone humide entourée de gabions plantés, du jardin de palmiers près du centre culturel islamique ... autant de façon de favoriser la biodiversité.

Nous replantons du chêne d'Espagne ou de Hongrie et des magnolias.





Deux-cents variétés de graines sont récoltées au jardin botanique du Thabor © Christine Barbedet



Bernard Aubin, responsable du jardin botanique du Thabor © Christine Barbedet

Les graines Thabor essaiment

« Nommé au Service des Jardins en 1976, j'ai vécu l'évolution du tout horticole ». À l'époque, se souvient Bernard Aubin, responsable du jardin botanique du Thabor, ce dernier était une entité à part et personne ne s'intéressait vraiment à ce conservatoire. « Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, avec l'intérêt porté aux plantes sauvages et leur multiplication pour leur réintroduction dans les espaces naturels de la ville ». Des plantes visibles dans les parterres de ce conservatoire, parmi les trois mille espèces, dûment identifiées et classées par catégories.

Un domaine que ce passionné connaît bien, pour participer depuis vingt ans à l'inventaire floristique du territoire rennais. « J'ai débuté avec Louis Diard qui a mené celui sur la Bretagne¹. De formation horticole, passionné de nature, j'ai beaucoup appris à ses côtés ».

670 espèces spontanées et naturalisées

Ce sont 670 espèces qui ont été inventoriées sur le territoire rennais, des plantes spontanées indigènes et des plantes naturalisées, échappées des jardins ou introduites de manière fortuite. Secteurs boisés, bords d'étang, marais et zones humides, prairies, murs, milieux secs et sableux... le territoire rennais est l'un des plus riches du département. « Nous avons la chance d'avoir une grande diversité de milieu ». Citons par exemple l'un des fleurons rennais, rare dans la région, l'orchis bouffon, une orchidée qui pousse dans les prairies sèches.

Bernard Aubin a pu noter l'apparition de nouvelles variétés, liées à nos migrations : « Aujourd'hui, sur les surfaces sableuses que l'on désherbaït autrefois, je retrouve des plantes du littoral, telle la lagure ovale, vraisemblablement rapportées par les Rennais sous leurs chaussures, mais aussi des plantes de landes ramenées des gravières, par le sable. » Ce sont aussi les vivaces essaimées sur les bords de route par le flux des transporteurs, tel le sénécion du Cap, à fleurs jaunes, en provenance d'Afrique du Sud. « Il s'est acclimaté à notre région. »

Fleurs des moissons citadines

Si dans son inventaire, Bernard Aubin a pu constater la disparition des plantes des moissons dans les prairies, tel le bleuet, c'est en ville qu'il réintroduit les plantes prairiales dans les jardins champêtres, avec pour site-test une clairière du parc de Bréquigny. Deux cents variétés de graines sont récoltées dans la nature par l'équipe des trois jardiniers du jardin botanique municipal. « Notre rôle est de conserver et de diffuser les graines que nous récoltons et multiplions, avec une spécificité reconnue : les espèces des landes. » Un catalogue édité permet des échanges gratuits avec 125 correspondants, principalement européens. « Nous envoyons quelques 2000 échantillons par an et nous en recevons entre 500 à 600 ».

Parmi les graines récoltées, citons les ancolies semées à la lisière des secteurs boisés et les saponaires, au pied des arbres. Les horticulteurs du Thabor prennent désormais la clef des champs pour embellir la ville!

1. Louis Diard est l'auteur de *L'Atlas de la flore d'Ille-et-Vilaine*, 670 pages, une somme monumentale publiée en 2005 chez Siloé

Rennes en quelques chiffres

850 ha d'espaces verts

200 000 bulbes naturalisés plantés chaque année pendant cinq ans (crocus, narcisses...)

1 ha de semis en prairie fleurie

Un fleurissement horticole de 125 000 plantes pour chacune des deux saisons.

L'entretien de 100 000 arbres dans les parcs et squares et 30 000 arbres d'alignement. Citons 4000 arbres à renouveler de façon active dans les dix ans à venir.

Prairies Saint-Martin et Prévalaye en projet

Le service des Jardins pilote aussi le dossier des Prairies Saint-Martin pour « réaménager ce poumon vert » (*voir notre article par ailleurs*) avec « l'eau comme un enjeu majeur pour cette zone d'extension des crues que nous transformerons en zone humide aménagée. » Un projet de longue haleine où un travail de dépollution des sols doit être mené au préalable, en particulier sur l'ancienne zone industrielle de Trublet.

Autre secteur clef, la Prévalaye : « La question est de savoir comment aménager ces 300 ha de zone préservée, sans les dénaturer, tout en respectant les usages, avec la proximité de la Courrouze ».

L'opération « Embellir vos murs »

On pourrait citer dans un autre domaine, l'opération « Embellir nos murs », une possibilité offerte à tout Rennais de fleurir les pieds de mur. Une opération lancée en 1995, à l'initiative de l'association Rennes Jardin : « Il suffit au particulier de faire une demande à la Ville de Rennes qui prend à sa charge la découpe de l'enrobée sur une bande vingt centimètres de large et l'apport de terre végétale ». À charge à l'intéressé d'assurer les plantations de son choix. Une façon de sensibiliser les habitants aux questions environnementales, tout en ouvrant des mini-corridors verts pour les Liliputiens de la nature.

Une gestion sans pesticide

Dans le respect de la biodiversité, la Ville de Rennes a mis en place depuis 1995 une gestion environnementale écologique, avec la suppression progressive des pesticides jusqu'à l'arrêt total, en 2005, sur l'ensemble du territoire et, tout récemment, dans les cimetières.

« Ce nouveau mode de gestion a eu des effets mesurables sur l'enrichissement de la flore et de la faune. L'arrêt des pesticides nous montre que la nature est bien faite. Tout un cortège de prédateurs s'est installé naturellement ». Dans la continuité, en 2004, un principe de « lutte intégrée » a été mis en place dans les serres municipales. « L'observation quotidienne des plantes permet un lâcher de prédateurs correspondants aux parasites repérés, les coccinelles par exemple. »

Ah, les chenilles...

Seule difficulté constatée dans cette lutte menée de façon écologique, les réponses à apporter à l'invasion de la chenille processionnaire, urticante pour l'homme. « Nous avons recensé plusieurs milliers de nids. Quand on sait qu'il y a plus de trois cents chenilles par nid, il peut y avoir de vrais problèmes sanitaires. » Le service des Jardins a donc imaginé une succession d'opérations : inoculer un petit vers tueur dans les nids, installer des pièges à chenilles le long des pins et des pièges à phéromone pour les mâles, implanter des nids pour les mélanges, un important prédateur.

Toutes ces approches environnementales ont fait évoluer et ont enrichi le métier de jardinier de la Ville. Le matin, ce dernier est horticulteur et l'après-midi, « éco-jardinier ». « Préserver l'existant et aménager en respectant l'existant », pourrait être la devise rennaise. Et Bertrand Martin de conclure : « Avec l'ingénierie végétale, nous avons appris à jouer avec la nature plutôt que contre elle, en parfaite intelligence et tout naturellement ».

Après l'arrêt des pesticides, tout un cortège de prédateurs s'est installé naturellement.





La grande mutation des parcs publics

RÉSUMÉ > *Les parcs, jardins et espaces verts constituent les témoins d'une histoire. Le Mail, le Thabor, le parc de Maurepas... sont nés de décisions politiques, représentatives d'un système social et culturel donné. À Rennes, on a toujours aimé la nature, mais cet amour a changé de forme et d'objets. L'histoire des espaces « naturels » dans cette ville montre des réalisations contrastées: du mail à l'espace-nature en passant par le jardin public.*



TEXTE > **LOUIS-MICHEL NOURRY**

À Rennes comme ailleurs, tout s'explique par l'Histoire. Tout commence avec les jardins des abbayes et des couvents, nombreux intra-muros et hors des enceintes. Rennes a gardé la mémoire des jardins de l'abbaye Saint-Georges, vaste esplanade, véritable conservatoire de la mise en scène traditionnelle.

La quête du bonheur en ville s'inscrit dans une organisation réglementée des espaces, régissant la rencontre du *bâti* avec *la nature*. Les premiers lieux livrés à un usage public sont rudimentaires : terrains vagues à proximité immédiate des remparts, rives aménagées en quais, prairies humides à fréquentation saisonnière... Plutôt que d'abandonner ces lieux au hasard ou aux caprices de chacun, les édiles veulent les soumettre à un système cohérent associé à un nouvel art de bâtir la ville.

La promenade urbaine : « voir et être vu »

Historiquement, *la promenade urbaine* provoque cette nouvelle orientation ; pratiquée depuis le 18^e siècle, c'est un trait de société *typique* de la ville française. Pour répondre à la demande de Rennais épris de promenade et



LOUIS-MICHEL NOURRY historien des jardins et du paysage. Ancien professeur à l'école d'architecture de Rennes, il est notamment l'auteur de *Le Thabor : Rennes* (Siloé, 2002), de *La Bretagne des jardins* (Apogée, 1995), de *Paysage de Rennes : nature et espaces publics* (Apogée, 2005)





Le Mail a répondu pendant un siècle aux désirs d'une élite rennaise soucieuse de se distinguer.

de représentation, on aménage des mails dans différents quartiers : le Mail Coquelin au sud, le Mail Donges à l'est, et le Mail des Champs-Élysées, devenu le Grand Mail, à côté du Cours, premier aménagement créé en 1663 près des Portes Mordelaises. Ces espaces organisés hors des enceintes, souvent sur des terrains amphibies et hostiles, répondent aux désirs d'une population urbaine en quête d'identité et d'appartenance sociale.

Le Mail, par sa longueur (environ 600 m), son implantation à l'abri des miasmes de la ville, sa parure végétale qui renvoie à l'idée de nature, satisfait les loisirs codifiés de la « bonne société ». Par sa disposition, sa distribution et sa réglementation, ce lieu exprime l'action de se promener, de voir et d'être vu. Planté d'ormeaux, de tilleuls puis de platanes, le Mail a répondu pendant un siècle aux désirs d'une élite rennaise soucieuse de se distinguer par une déambulation codifiée et hygiénique. Par sa régularité le Mail s'oppose aux sites agrestes qui environnent la ville, laissés à la fréquentation des classes populaires.

Le jardin botanique, une discipline pédagogique

Rennes étant une ville universitaire, elle se devait de répondre pendant la Révolution à la demande de Condorcet d'implanter dans chaque grande ville une École Centrale, véritable succursale du jardin des Plantes. L'évêque et les bénédictins ayant été expulsés du Thabor et les jardins attribués à la ville de Rennes, les élus décidèrent de créer une école de botanique attenante à l'École Centrale installée dans l'ancien palais épiscopal. Ainsi, la connaissance plus systématique de la nature, en vogue au 18^e siècle, devient l'affaire des élites bourgeoises au pouvoir. « Un livre ouvert », tel sera le rôle des jardins botaniques, établissements d'enseignement et d'expérimentation favorisant le progrès des sciences naturelles et de l'agriculture. La promenade dans ce lieu public devient didactique, elle s'apparente de plus en plus à une leçon de morale et d'histoire ainsi qu'en témoigne un essai de Léon de Laborde consacré au *Maintien du goût public par l'initiation du citoyen à la belle nature*.

Avec les jardins botaniques, le temps et l'espace urbain tendent à se discipliner ; la vocation pédagogique des lieux attire une élite qui considère leur fréquentation comme un signe de distinction sociale. Mais les citoyens ne se contentent pas de ce musée en plein air ; un

jardin ne peut se satisfaire d'être séduisant, il doit être attractif. Les promenades créées au siècle précédent sont devenues rudimentaires ; les élus répondent à la demande en tentant d'améliorer l'héritage.

Au Second Empire, l'ère du jardin public

Les arbres font leur apparition sur les places et les quais, le long des fortifications et des nouveaux boulevards. On établit autour des espaces publics des parterres de gazon à l'exemple de ce qui existe en Angleterre et en Hollande. Mais ce ne sont guère que des lieux de retraite et de repos. Le désir de jardins plus amples et mieux aménagés commence à s'exprimer. Les biens confisqués au clergé sont certes devenus des domaines publics « par principe », mais sans qu'intervienne un remodelage des terrains. Au début du 19^e siècle, aucun schéma d'urbanisme ne s'impose pour donner aux citoyens des modèles pratiques de vie urbaine. Il faudrait un pouvoir fort, une volonté politique clairement exprimée et surtout une adhésion à un comportement social dominant. Ces conditions semblent réunies sous le Second Empire avec l'émergence des jardins publics qui accompagnent les travaux d'embellissement de Paris.

Le Thabor, espace d'ostentation

En ce milieu du 19^e siècle, à l'image de la capitale, la bourgeoisie rennaise exprime de nouveaux désirs de représentation. Elle a abandonné la promenade ritualisée qui se déployait naguère sur le mail. La déambulation qu'il autorise diffère trop des nouvelles pratiques de parcours de l'espace urbain. L'élite citadine rêve d'un lieu identifié à son image, un enclos épousant l'idée de nature et d'embellissement ; le concept de jardin public répond à ces désirs, Paris a montré l'exemple : Le jardin public, contrairement au boulevard et à la promenade plantée, n'est pas un espace de flânerie. Il diffère profondément du « musée vert » de la Forêt de Fontainebleau. Le Thabor est un espace aménagé de distinction et d'ostentation. Il manifeste la reconquête de la ville par les élites sociales. Il autorise à jouir de l'Ordre ; ordre des parterres, ordre des comportements assuré par le règlement qui multiplie les interdits, par le gardien qui veille et, surtout, par la clôture qui protège de la fréquentation non contrôlée. Le Thabor, comme tous les jardins publics nés à cette époque, est tout à la fois manifestation et métaphore de l'ordre social.

Au Thabor, l'élite citadine rêve d'un lieu identifié à son image, un enclos épousant l'idée de nature et d'embellissement.

Le Thabor, une conception de l'ordre propre à l'élite sociale. © Christine Barbedet



Le Front Populaire créé Maurepas

Dans l'entre-deux-guerres, les parcs et jardins ne sont pas au centre des préoccupations des aménageurs. Les conséquences démographiques de la guerre entraînent un ralentissement de la croissance urbaine et une évolution dans la fréquentation des espaces publics. Les femmes, nombreuses en ville, demandent des fleurissements et des aménagements de jeux d'enfants. L'urbanisation du secteur de Maurepas, à partir de 1928, est l'occasion pour les élus de mettre en pratique la volonté de doter les nouveaux quartiers d'équipements collectifs ; sur les terrains reçus en donation au sud de Maurepas, la ville crée un « parc mixte » destiné « aux familles modestes ne disposant pas de moyens pour partir en week-end ». Le parc de Maurepas a été créé sous le Front Populaire, des chômeurs et des « nécessiteux » sont associés à cette opération. La municipalité renonce à l'équipement en nouvelles machines de chantier pour appliquer la politique de l'emploi relancée au niveau national.

Le tracé du parc montre l'évolution des mentalités.

Les vastes pelouses sont désormais autorisées, la roseraie et sa pergola répondent aux désirs de mises en scènes florales, un grand bassin est destiné au barbotage des petits. Une partie du parc est aménagée en aire de jeux avec un grand bassin ludique. La place de l'enfant est au centre des préoccupations des décideurs. Le parc public est devenu un lieu de détente et de récréation.

Après guerre, l'exemple du Blosne

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, l'afflux vers les villes entraîne un regard nostalgique vers le monde rural. Dans un contexte de « reconstruction », d'exode rural et d'explosion démographique, la réalité urbaine inclut une conception de la campagne qui est d'autant plus implicite qu'elle exerce depuis la ville une influence économique, politique et culturelle sur elle. Le rapport cité/campagne, ville/nature s'est peu à peu transformé jusqu'à poser en termes de planification et d'aménagement le rôle de la nature dans l'habitat communautaire.

Rennes s'organise et surtout se propage sous formes

À Maurepas, la ville crée un « parc mixte » destiné « aux familles modestes ne disposant pas de moyens pour partir en week-end »









Au Blosne, un tissu végétal généreux dès la construction du quartier. © Christine Barbedet.



de Zac et de lotissements. Des mots sans trop de grâce, tout fonctionnel ; des nouveaux quartiers de nature plurielle. L'individu et le nombre doivent s'y équilibrer. Le collectif et le privé. Un nouveau quartier est une table de multiplication, une sorte de déclinaison, une structure sur laquelle se greffent de petites différences. Rennes dispose, relativement, de foncier ; la mixité maison/immeuble est

permise ; l'idée de nature dans la ville est possible.

Le Blosne donne le ton : le quartier est géométrique, souvent en damier, coupé de voies transversales. Des maisons possèdent leur jardin, l'aire domestique s'affirme et se distingue de la voisine. On se ressemble, on s'assemble, mais on diffère. Tout près, les tours, la densité urbaine. Une trame bocagère, des arbres séculaires, de l'agrégat serré et du semis ventilé. Les zones intermédiaires sont souvent d'origine, d'autres épousent l'idée de jardins, de cours de verdure, lieux vivants qui répondent à l'idée de nature, de campagne même. Le tissu végétal se complète ou se relâche mais conserve une continuité remarquable. La nature est là pour satisfaire des désirs mais aussi pour assurer la transition entre la ville tentaculaire et le tremblé du devenir. Car c'est un monde imprégné de ruralité qui épouse la ville ; les urbanistes ont façonné le paysage de proximité à leur mesure.

Le règne de l'« espace vert »

Dans un temps où l'idée de nature se livre aux décideurs, la ville ne s'impose plus, elle dispose, elle aménage, elle négocie ses contours. C'est sous l'effet de la pression sociale que l'espace urbain se structure. Chacun s'approprie la nature ; les jardins s'appellent désormais espaces verts, plaines d'aventure, coulées vertes... L'écologie se fait incontournable, le retour à la nature dicte les comportements. Le parc des Bois (dit aussi des Gayeulles) est né dans les années soixante-dix de ces nouvelles pratiques. Sur 27 ha, on offre aux citoyens les espaces attendus pour la détente, le parcours de santé ou la recherche de scènes paysagères. Ces grands espaces au traitement simple et robuste correspondent à une approche générale des loisirs actifs.

Le bocage rôde en ville

Le bocage rôde aussi dans la ville, dans les quartiers de Patton, des Longs-Champs, Beauregard... les haies ont été apprivoisées, intégrées dans le semis urbain respectueux de la mémoire des lieux. La ville apparaît au printemps sous un décor saisonnier qui décale rudement avec l'urbanisme fonctionnel qui a sévi ailleurs. Les Rennais regardent à nouveau la campagne, l'aventure se joue désormais dans la mélancolie paisible des plans d'eau, des allées bocagères et des promenades aménagées. S'y promener permet des évasions rapides, d'autant que la vé-

Le parc de Beaugard, un espace chargé de symbolisme. © Christine Barbedet.

gétation d'origine a été conservée; les peuplements de chênes pédonculés et de châtaigniers ont été complétés par la flore locale: cornouillers, noisetiers, saules, sureaux... Même les ronces et les fougères sont maintenant admises! Un pacte avec la nature fait que la ville actuelle ose épouser la campagne.

Le paysage entre dans le projet urbain

Depuis quelques décennies, la ville n'est plus soumise aux seules vues des lotisseurs. Cette métamorphose simple fait entrer le paysage dans le projet urbain. À Rennes, le paysagiste a été associé dès le début à l'aménagement des quais de Vilaine, au parc de Beaugard et à la Zac Chardonnet. Le projet paysager constitue ainsi l'axe majeur de composition des nouveaux quartiers. Le croisement des compétences et des sensibilités a donné naissance à un nouveau concept de paysage urbain auquel le jardin contemporain est associé. Comme sous le Second Empire, Paris a donné le ton. Une nouvelle génération de paysagistes a contribué, à partir des années 1980, à faire de l'art des jardins un élément de la « politique des grands travaux » initiés dans la capitale.

Dans le même temps que Paris s'agrémentait de nouveaux parcs (Jardins Citroën, Bercy, la Villette...), quelques grandes villes font du jardin contemporain un élément structurant du projet d'urbanisme.

Le parc de Beaugard, un belvédère

Le parc de Beaugard participe de cette nouvelle conception; avant l'intervention des architectes, on a créé un espace chargé de symbolisme. Les paysagistes ont travaillé sur le thème du soleil; le cadran solaire géant de David Boeno, marqué de bornes numériques sert d'écrin à un « foyer » où le visiteur devient stilet.

Plus loin, le promeneur découvre la ville sous un aspect méconnu, le nom de « Beaugard » prend tout son sens; la situation de belvédère fonctionne parfaitement: à une altitude de 49 mètres, on perçoit un premier plan marqué de lanières bocagères puis la vue glisse vers les quartiers périphériques qui se donnent à voir sous un angle nouveau. On découvre une ville faite de composite, d'équité; s'instaure alors un état d'esprit plus convivial, plus collectif guidé par un principe de plaisir plus collectif.



La reconquête de l'eau

Dans le même temps, les Rennais partent à la reconquête de l'eau. L'Ille et la Vilaine deviennent omniprésentes dans les schémas d'urbanisme. Maintenant que l'eau a retrouvé sa sagesse, nullement dangereuse, non sujette à des débordements hostiles, les Rennais se réapproprient « leur vallée ». Des prairies Saint-Martin au Moulin du Comte à Cluny, le chemin de halage a été réhabilité dans l'esprit de reconquête d'espaces liés aux rivières retrouvées. Elles parcourent à nouveau le corps du paysage urbain, révélant au fil des méandres les métamorphoses contemporaines.

Au fil du temps, la complexité urbaine ne s'est jamais démentie. Car la ville change et se cherche, s'exerce en tout lieu. C'est un paysage volubile qui s'habille de réseaux, de symboles, cherche son passé du côté des rivières, se repose dans ses parcs, médite dans ses espaces publics. L'énergie des hommes empoignant leur paysage, à leur mesure, à leur image. Sans fin.

Le projet paysager constitue l'axe majeur de composition des nouveaux quartiers.





Laurent Pétremant, jardinier éco-responsable, dans son jardin de la rue de Vern. © C. Barbedet

Les jardins se partagent ou s'échangent

RÉSUMÉ > *Laurent Petremant a créé l'association Jardins (ou) Verts qui promeut les jardins partagés ou échangés entre voisins. Paysagiste, de formation horticole et titulaire d'un master d'environnement, Laurent Petremant travaille au service des jardins de la Ville. Chez lui, rue de Vern, dans son propre jardin transformé en laboratoire de la biodiversité, le jardinier « éco-responsable » nous explique sa démarche. Ce jour-là, il teste la culture « en lasagnes » qui consiste à planter des légumes sur une couche de déchets organiques recouverte de compost, afin de conserver l'humidité.*



PROPOS RECUEILLIS PAR > **CHRISTINE BARBEDET**

PLACE PUBLIQUE > Quels sont les objectifs de l'association Jardin (ou) Verts ?

LAURENT PETREMANT > Partant du constat que nous détruisons ce que nous connaissons mal, l'association sensibilise au respect de l'environnement, à l'échelle de proximité qu'est le voisinage. Elle souhaite favoriser le développement d'une nature au plus proche des habitants et lancer une dynamique sociale avec « des jardiniers-relais ». Ces derniers dans les îlots résidentiels contribuent au « vivre ensemble » avec leurs voisins au travers d'actions communes. Citons le partage d'un broyeur, les rencontres « parlons jardins entre voisins », le partage de la biodiversité entre voisins et l'accueil de l'abeille au jardin. Dans les îlots collectifs, ces jardiniers-relais contribuent au « vivre ensemble » par les jardins échangés et les jardins partagés, en pied d'immeuble par exemple.

L'association veut lancer une dynamique sociale avec « des jardiniers-relais ».

PLACE PUBLIQUE > Vous évoquez les jardins partagés et les jardins échangés, quelle distinction faites-vous entre les deux ?

LAURENT PETREMANT > Le jardin partagé est une parcelle, publique ou privée, cultivée par plusieurs personnes par subdivisions ou de façon commune, selon l'entente entre





Une habitante qui n'a pas la main verte a confié son terrain à un jeune couple recherchant un potager.

les jardiniers. Une idée anglo-saxonne qui a le vent en poupe, reprise à Rennes par l'association Vert le jardin 35 et relayée par notre association. Pour créer une dynamique, il nous faudrait un animateur chargé d'informer et d'accompagner les habitants intéressés.

Le jardin échangé est un projet lancé par l'association nazairienne Lien Elemen Terre qui m'a épaulé sur Rennes. L'idée est de créer un réseau entre des personnes qui disposent d'un jardin et ne peuvent pas s'en occuper, faute de temps ou par incapacité physique, et des personnes désireuses de jardiner. Il s'agit pour nous de rapprocher le demandeur de l'offrant, dans une démarche de proximité de voisinage, afin de créer du lien, mais aussi de limiter la consommation énergétique. Pour le moment, il y a plus de demandeurs que d'offrants. Depuis novembre 2011, nous avons constitué quatre binômes. Par exemple, une habitante expliquant ne pas avoir la main verte a confié son terrain à un jeune couple recherchant un potager.

PLACE PUBLIQUE > Quel est le principe du jardin échangé?

LAURENT PETREMANT > Le principe est de cultiver la terre dans le respect de ce que l'offrant accepte : surface, type de production... Il s'agit principalement d'un potager cultivé de façon naturelle, sans apport de produits phytosanitaires ni engrais de synthèse. Un jardin cultivé dans le respect de la biodiversité, avec des arrosages limités. La personne qui cultive, achète généralement ses plants, mais cela peut aussi être un achat commun. Le partage de la production se fait, en bonne intelligence, selon les besoins de chacun. Ce principe favorise l'échange de connaissances. Des liens se créent et bien souvent, les offrants ne veulent accueillir qu'une seule et même personne.

PLACE PUBLIQUE > Pour votre association, le jardin peut devenir un élément clef de la biodiversité?

LAURENT PETREMANT > L'idée est de contribuer à offrir un meilleur équilibre entre prédateurs, en diversifiant la faune et la flore. Dans un jardin, on peut diversifier les milieux, même à petite échelle, de types terrasse, pelouse, potager, prairie fleurie, sous-bois, zone humide... Si cet équilibre est possible, il y a cependant un bémol : l'écosystème urbain est déstructuré et simplifié de par les ruptures qui existent dans la ville ; les voiries et les bâtis empêchent les continuités.

PLACE PUBLIQUE > Que préconisez-vous pour favoriser un

partage du jardin avec la microfaune ?

LAURENT PETREMANT > En partageant la biodiversité entre voisins, on peut contribuer à la création d'un maillage de corridors biologiques qui favorise le déplacement des espèces. Notre volonté est d'améliorer l'écosystème en limitant le fractionnement de l'espace, facteur d'érosion de la biodiversité. Par exemple, les jardins sont souvent des parcelles closes et certaines espèces ont besoin de connexion au sol. Je pense aux hérissons qui mangent les limaces. Il est possible de créer des points de pénétration sous les clôtures. Connecter les parcelles privées des jardins entre elles, mais aussi les îlots de jardins avec l'espace public, aide cette microfaune à migrer pour trouver les réserves de nourriture nécessaires. On peut participer à l'opération de végétalisation des fonds de trottoir sur le domaine public, soutenue par le Service des Jardins de la Ville de Rennes. On peut créer des refuges à biodiversité et aménager son jardin, voir son habitat, pour accueillir les oiseaux, les papillons, les abeilles solitaires et même les chauves-souris. À notre échelle, nous pouvons constituer des corridors biologiques dans la ville, et de la ville vers la campagne.

PLACE PUBLIQUE > Quel est l'intérêt de partager la biodiversité en milieu citadin ?

LAURENT PETREMANT > Tout l'intérêt est de contribuer à l'équilibre des écosystèmes. Plus on augmente les surfaces vertes plus les phénomènes de photosynthèse peuvent abaisser, de quelques degrés, la température d'une ville. Partager la biodiversité développe l'observation de la nature, permet de comprendre ses cycles et de les respecter. C'est une prise de conscience de la richesse du milieu naturel. Pourquoi ne pas cultiver des plantes sauvages savoureuses, par exemple ? Par la biodiversité, on augmente les surfaces perméables. Limiter le grignotage des sols fertiles évite la rupture d'une parcelle à l'autre et assure la continuité des sols, ce qu'on nomme aujourd'hui la trame brune. La richesse du sol favorise la richesse de la diversité. Avec les toits végétalisés, les toits apicoles, c'est la notion de trame verte en pointillés qu'on installe. Par ailleurs, les espaces inoccupés que sont les greniers, les clochers... peuvent devenir des refuges pour les prédateurs. Citons les faucons crécerelles chasseurs de pigeons et d'étourmeaux. Un département disparaît dans l'urbanisation, tous les quatre ans, plus on cherchera à équilibrer l'écosystème en ville, mieux on contribuera à l'équilibre global.

Il faudrait connecter les parcelles privées des jardins entre elles pour aider la microfaune à migrer.

Des histoires de jardiniers heureux

RÉSUMÉ > *Entre le cimetière de l'Est et l'emprise ferroviaire, le boulevard Auguste-Pavie cache ses trésors! Le « Courtil de Pavie » est une association de jardinots, les jardiniers cheminots. La SNCF a mis dès après-guerre à leur disposition les pentes au-dessus du plateau ferroviaire. Les 70 parcelles sont cultivées à 80 % par des cheminots. Gilles Cervera y a lui-même son lopin. Il fait ici le portrait de huit jardiniers, ses voisins, pour qui ce bout de terre est, au choix, un défoulement, un exutoire, une médecine, un oubli, un paradis¹.*



TEXTE > **GILLES CERVERA**

Daniel Le plaisir de la conversation



GILLES CERVERA est psychothérapeute et membre du comité de rédaction de *Place Publique*

Daniel, tout le monde le connaît au jardin. Quand on entre, on le salue, quand on quitte aussi. Daniel a toujours un mot, puis un autre, des phrases et au bout une conversation. « J' bats d'la goule ! » reconnaît-il lui-même, dans

1. Rennes dispose d'environ 800 jardins familiaux et bientôt 1000, dispersés aux quatre coins de la ville. La fermeture programmée des 120 parcelles des Prairies Saint-Martin et des 3 ha de la Zac Baud-Chardonnet est plus que compensée par l'ouverture prochaine d'ici à la fin 2013 de plus de 250 jardins : aux Gayeulles, à Villejean-Le Breil, Patton, La Préalaye, La Poterie et les Basses-Ourmes.





Les jardins des cheminots, boulevard Auguste-Pavie, avec la voie ferrée en toile de fond.



« Au moment des cerises, il n'y a qu'à stopper sur le banc et attendre un coup de vent : les cerises tombent de l'arbre, pile à la verticale. »

le brouhaha de la ligne de Châteaubriant qui passe pile sous sa cabane. À cause des trains, on n'entend pas tout, alors il répète et enchaîne. Un mot sur la lune, il faut semer, sur le quart de lune, il faut planter, descendante, montante, tels sont les enjeux.

Juste à côté de sa cabane, deux traverses de chemin de fer posées sur des parpaings forment une table. C'est assez indiqué pour tout jardinier qui commence sa journée et veut muscler sa bouche avant de chauffer le restant de ses articulations. Les bancs sont là aussi pour accueillir les voisins souhaitant refaire le monde, partager une trouvaille, déplorer une sécheresse, énoncer un point de vue, réclamer de l'eau, bref, on pourrait y passer la journée. Au moment des cerises, il n'y a qu'à stopper sur le banc et attendre un coup de vent : les cerises tombent de l'arbre, pile à la verticale des conversations. L'an dernier, Daniel a fait l'acrobate, l'échelle s'est dérobée. Comment il s'est raccroché aux branches ? Mystère ! L'intérieur des bras juste un peu en sang et quitte pour une sérieuse éraflure. Ça lui rappelle qu'avant d'être cheminot, il était à la Manufacture des tabacs du Mans. Un jour, perché sous les poutrelles en train de souder, l'arc a

fait masse. Le voilà scotché des secondes qui durent des plombes. Les gars ont stoppé le courant, ils l'ont décollé et emporté plus mort que vif. Un électrochoc.

Le voilà cheminot comme le cousin de son oncle ou le neveu de sa tante, on se perd un peu. Pas Daniel qui se remémore tout, en plantant les dahlias, à genoux sur sa terre. Il se rappelle la grand-mère de Noyal-Chatillon férue en jardinage, la petite brouette fabriquée chez le menuisier tout exprès pour lui et jusqu'à ses douze ans cette brouette était son trésor ! Maintenant, Daniel, il donne ce qu'il a en trop. Les plants à gogo, les cerises ou les pêches à la saison. C'est à l'entrée des jardins, impossible de le manquer. Une pâte de jardinier.

Bernard (1) L'ambiance et les copains



Bernard (1) fait la guerre aux lapins

Il bricole, il scie, il repousse, il circonscrit, l'heure est à la guerre déclarée, au conflit ouvert, c'est pour ça que Bernard a dans la main la scie. Il grillage, il entoure, il cerne, il complète, il barricade et embastille. Il vérifie que pas un lapin ne passe. Pas un. C'est qu'ils naissent par ribambelle, c'est qu'ils sont là en cette mi-avril, transformant la terre en *grattis*, bouffant les oignons qui sortent, les pousses tendres. Les lapins sont arrivés et la guerre est déclarée. Ils ont transformé en piste de danses la terre meuble que Bernard avait motocultivé. Les lapins s'amuse et se gobergent tandis que Bernard bosse. Bernard a repris les gestes de ses parents qui tenaient une petite ferme aux confins du Lion-d'Angers.

Plutôt genre taiseux, le Bernard du Maine-et-Loire. Un

sourire narquois sous la casquette bleue qui bouge en fonction du soleil et de la terre qui tourne. Pourquoi il garde son jardin à Rennes alors que sa maison est à Châteaugiron? Pour faire le jardin pardi! Et si on le lui arrache, il le dit pourquoi il a le jardin : pour les copains! Les collègues de l'Équipement et les autres. Ce qui est bien, c'est l'ambiance dans les jardins. On se prête des légumes en trop, on se donne des plants, qui en a en trop à qui en a moins. Pour le reste, quoi? Les lapins? On l'a dit. C'est la guerre sur terre et sous terre. Le grillage fin est posé tout autour en plus des haies, en plus des traverses SNCF, en plus des planches.

Étonnant pour personne, le dernier mot de Bernard qui, dans un sourire mutin abrité de bleu, l'affirme : au jardin, il ne pense à rien.

Isabelle Une affaire de fidélité



Isabelle, 83 ans, le jardin lui fait penser à « autre chose »

Elle a sa maison avec son jardin de fleurs, au-dessus. Mais pour les légumes, c'est ici, côté rails! Ici que depuis cinquante ans, elle râtisse, bine et bêche profond. Son jardin, c'est son sport. Elle a une trop petite retraite pour aller au cinéma ou faire de la gym en club. Elle a 83 ans Isabelle, pas question de le cacher. Née dans une ferme de Saint-Grégoire où ses parents faisaient du maraîchage. Elle fait comme elle a vu faire. Elle ne sait pas ce que s'ennuyer veut dire. Elle a élevé ses quatre enfants, là, dans la maison au dessus. Elle faisait des ménages mais était toujours là quand les enfants rentraient de l'école ou du lycée. Sûr qu'elle se couchait plus souvent à une heure du matin qu'à 22. Ménage fait et debout

de bonne heure avec le plaisir de trouver tout repassé et tout frotté. Son mari mort, elle a continué le jardin.

Quand on parle avec Isabelle, Tomé, son voisin de jardin, s'interpose avec des plants d'endives qu'il a faits et un bel accent qui signe son pays. Des beaux plants délicats, tout blanc dans les mains larges de Tomé. Venu de Macédoine, il y a de cela quarante ans. Depuis, Isabelle et Tomé s'apprennent, s'échangent, se prêtent et se rendent. Tomé fait comme en Macédoine, des pastèques, des poivrons, des melons, des aubergines et des tomates à mettre au vinaigre. Tomé pose délicatement les plants d'endives et file.

Isabelle jardine en pensant à ses enfants à qui une bonne part des légumes est destinée. Le jardin lui fait penser à « autre chose », à l'âge y compris même s'il ne se voit pas. La vie d'Isabelle, c'est la fidélité. Au jardin en premier, à l'amitié, aux vacances à Antibes où elle descend depuis cinquante-cinq ans, chaque été, au volant de sa voiture. Les amis de là-bas aussi disparaissent, mais elle y retourne, continue de camper sous la tente; pour ça qu'on peut dire qu'Isabelle est fidèle! De même à ce vieux râteau dont machinalement, en me parlant, elle nettoie les dents une par une.

Isabelle jardine en pensant à ses enfants à qui une bonne part des légumes est destinée.

Lucien La santé par la platebande



Lucien, cheminot bigouden en retraite

C'est à son accent qu'on reconnaît d'où Lucien vient. Son port d'attache à présent, c'est cette parcelle bêchée, plantée, semée sans relâche depuis 1978, mais le point de départ pose l'accent tonique au beau mitan des mots comme





un art inoubliable de jardiner la langue: c'est venu comm'ça, « aussi »! De Pont-l'Abbé, Lucien est venu. « Envoyé » donc à Paris et revenu au Dépôt de Rennes en 72.

Il habite à Cesson une petite maison avec un jardinet et c'est ici qu'il passe son temps, si près du Dépôt où il a fait sa vie de motoriste. Sûr qu'en bêchant, il reconnaît à leur boucan les moteurs. Il connaît tout ça, le bruit de la mécanique, c'est son rayon tellement il a passé de temps dans les Grosses Bleues, les 72000 ou les 67000 encore utiles en montagne, là où l'électricité n'est pas passée. Le bruit des machines est couvert aujourd'hui par la tronçonneuse que Lucien manie. La visière lui couvre le visage, tellement de soleil en ces jours de mars. Il coupe en rondins ses vieux pommiers, il en a planté d'autres.

Lucien n'a pas appris à jardiner dans la ferme des parents à Pont-l'Abbé. Les vaches et le reste forçaient à d'autres gestes. Ici, en jardinant, il écoute le bruit des machines sans autre souci à remâcher. Il coupe, il taille et quand viennent les grosses récoltes de pois ou d'haricots, c'est alors qu'un second rôle indispensable entre en scène: le coup de main de sa femme. Après le travail, quand il était au Dépôt, il passait par le jardin. Maintenant le travail est fini. Reste le jardin! La santé par les platebandes! Voilà ce que Lucien recommande.

Manu Une dose de silence

Moustache grise impeccable, Manu travaille sur cette terre depuis 1986! Un bail pour faire la terre à sa main. Ce qui le guide ici, c'est d'abord le plaisir. Parce qu'il en faut, vu que le jardin, c'est dur, c'est fatigant, c'est tout le temps. S'il n'y a pas de plaisir, comment supporter la fatigue? Il en a vu qui venaient avec des outils flambant neufs, voulaient faire trop vite, finir avant de commencer. Jamais revus! L'important, ce sont les voisins, Dédé par exemple. En ce moment sous la cahute dont ils partagent un bout chacun, Dédé est assis à l'abri, les jambes écartées pour que le tablier bleu soit tendu et que dessus repose la cuvette où Dédé égrène l'un après l'autre, grain après grain, ses haricots. Moins bon que l'an dernier, d'après Dédé. Cosses moins pleines et graines plus sèches. Dédé et Manu disent qu'ils se taisent la plupart du temps et parfois ils parlent.

De quoi? De jardin. Tu fais comme ci, je fais comme ça. Le jardin jette en dehors des allées la discorde et le dé-

bat, notamment les opinions politiques. Manu, quand il ramène sa bêche à l'abri, regarde Dédé qui écosse toujours ses haricots et en même temps qu'il le regarde, il prend un pinceau dans le noir de sa cabane qu'il passe et repasse sur sa bêche. On dirait un miroir, la bêche patinée de Manu et son tranchant, une lame sortie de l'aciérie. Bien entendu que Manu entend les trains en jardinant. Toute sa carrière dans les machines. Aux ateliers. A vingt ans, c'est avec la vapeur que Manu a débuté. Puis toutes les évolutions, il les a connues, il s'y est adapté. « Je dis évolution », c'est lui qui souligne, « je ne dis pas progrès! Nuance! » Il ne veut pas être pris en photo. Avec ses voisins, il a déjà répondu à *TFI*, à *Ouest-France*. Mais cette fois, ce sera incognito! Ce dont Manu convient, avec son voisin Dédé, c'est de se taire et, de temps en temps, de parler.

Bernard (2) Le miracle de la guérison



Dites-le, et « mettez le entre parenthèses »! De ces parenthèses qui surlignent l'importance de ce que Bernard veut dire. Ici, dans ce portrait, il faut le dire très fort que le jardin, c'est un médicament. Un mé-di-ca-ment. Ce n'est pas venu tout de suite dans les réponses de Bernard à qui je demandais à quoi il pensait en jardinant. Car il jardine assidûment, Bernard. Il quitte La Touche le matin et ne revient chez lui que le soir, dans l'appartement. Bernard, quand on le lui demande, dit que « jardiner, c'est oublier ».

Quand il fourrage la terre, l'ouvre ou referme ses rangs parfaits, trace des allées ou désherbe comme pas deux, il dit qu'il oublie.

L'important, ce sont les voisins. Au milieu, mettre les chiffres 1 et 2 en lettres : « deux semaines de jour, une semaine de nuit »

Y compris cette alcoolisation jusqu'à plus soif qu'il a stoppé net. Depuis deux ans, plus une goutte. Il ne comprend pas comment ni pourquoi. Un mystère, il dit, incroyable. Il ne pouvait plus arquer alors qu'il adore marcher. D'où la décision d'arrêter. Arrêter de boire pour continuer de marcher.

Dans sa cabane de jardinier, il y a la petite gazinière pour faire, quand il le veut, un café. Indispensable au long de la journée. Il a aussi des bières pour les copains. Le test, c'est lui-même qui l'a inventé avec les chocolats à la liqueur qu'il adorait pourtant. Il les a achetés voilà deux ans : il en a mangé quatre à tout casser. Il ne comprend pas comment ça a été possible d'arrêter aussi net. Plus une goutte. Ce qu'il remarque, c'est qu'en arrêtant, ça a fait le tri chez lui : ne reviennent que les vrais de vrais amis.

Mais ce qui lui apporte le plus, on l'a dit c'est le jardin-médicament. Lui « le premier étonné », lui qui s'est guéri de lui et qui vient de filer son jardin à un copain après en avoir pris un autre, à soixante mètres de là, d'où son bonnet rouge sourit à ceux qui passent.

Michel Une affaire de calcul



Michel, en bêchant, calcule ses points de retraite

À l'époque, il aurait pu y rester à Saint-Caradec. Ce n'était pas le boulot qui manquait. Mais il a quitté les copains pour Paris. Maintenant, en bêchant, voilà ce qu'il se dit. Il se dit que ça a été sa vie et que jusqu'en juillet, ce sera comme ça. C'est que ses copains de Saint-Caradec se foutent un peu de lui qui prend la retraite à 55 ans ! Un choix de cheminot ! En bêchant, il se dit qu'il

l'a fait et c'est le bon. Revenu de Paris depuis un bout de temps, il bosse au Dépôt, à deux pas du jardin : deux semaines de jour, une semaine de nuit. Michel, quand il bêche, il pense moins qu'il ne calcule. En bêchant, il calcule ses points de retraite. Combien il va lui rester. En tranchant la motte avec le luisant de l'acier, Michel ne lève pas souvent la tête. Il calcule les douleurs de son poignet. Il est très sportif, mais ce mouvement de torsion du poignet que la bêche oblige, en combien de tours minutes le poignet souffre ?

Pour ce qui est de bêcher, c'est la course contre la montre. Il ira chercher les patates du beau-père dimanche à Loudéac et plantation dans la foulée ?

Au final, ce qu'il trouve de commun entre ses collègues ou les jardiniers, c'est qu'ils disent après au lieu de dire avant. Quand il va leur demander conseil, ils lui répondent, oui oui, on fait comme toi. Et puis après, quand il a fait à sa manière, ils lui disent que ça aurait mieux poussé s'il avait fait ou comme ci ou comme ça ! Ce qu'il aime ici, Michel, c'est la beauté des choses, laquelle ne se calcule pas, notez bien. Et notamment ces cabanes de bric et de broc. Ici, les cabanes sont libres, c'est ça qui lui plaît tandis qu'il calcule ses points de douleur. On en fait tellement de gestes en si peu de temps. C'est cela pour l'instant, mais en juillet, ce sera le temps du plein temps ! Michel, c'est typiquement le jardinier qui calcule.

René À la pêche aux conseils



René, sa technique, c'est d'écouter

Dernier arrivé et le mieux servi ! À l'entrée et avec ca-





bane! C'est qu'il a mis le paquet, depuis tous ces mois d'hiver, tous l'ont vu. Solitaire le matin, solitaire jusqu'au soir, des journées entières comme gardien des jardins et à fabriquer le sien. C'est la première fois qu'il se lance, René. Il a eu beau connaître le jardin de sa grand-mère, mais il était si petit et il n'y faisait rien. René n'a donc aucune science innée. Sa technique, c'est d'écouter. Il le dit sans vergogne, il veut copier tous ses voisins de jardin.

Si le jardin est devenu indispensable, c'est que dans sa maison il n'y a plus rien à faire. Il faudrait casser les murs pour se donner à nouveau du travail. Un mercredi, il était en Ariège dans son bahut. Sa femme l'a appelé: « les papiers sont arrivés, tu finis vendredi. » Il est revenu de sa dernière semaine de chauffeur-routier et vive la retraite! Mais le lundi suivant, il a senti au plus profond de lui que ça allait être long. Après avoir passé tout son temps au national et à l'international, pensez si de se retrouver à la maison ne lui a pas semblé possible. Pas possible, tout simplement. Alors oui, le vélo! Oui, les sauts de puce en camping-car au bord de la mer! Mais le reste du temps, qu'en faire? Prendre un jardin, d'accord, mais à condition d'avoir la cabane toute faite. Le jardin de René est donc flanqué d'un « loft »! Un véritable toit bien construit par les anciens, avec plancher s'il vous plait. Rangé impeccable, on ne voit plus le coin où les poules et les lapins autrefois habitaient, une vraie maison secondaire avec le vieux cerisier qui ombre le devant.

René est heureux du printemps qui vient et puisqu'on ne lui a rien transmis, sa technique à lui, c'est d'aller à la pêche aux conseils. Il lance ses lignes et ramène mille choses qu'il trie pour faire à sa façon. René est bavard autant que pêcheur. Et ça mord à tous les coups!



L'environnement à bonne école



RÉSUMÉ > *Lieu d'échange et d'expérimentation sur l'écologie et le développement durable, l'écocentre de la Ville de Rennes est installé à la Prévalaye, dans la ferme de la Taupinai restaurée avec des biomatériaux. Chaque jour les élèves des écoles primaires ou les enfants des centres de loisirs viennent s'initier aux écogestes et se familiariser, en voisins citoyens, avec le milieu rural.*



TEXTE > **CHRISTINE BARBEDET**

Elmer, est la vedette du jour. Les appareils photos de la maîtresse et des mamans accompagnatrices crépitent. Les élèves de grande section, de CP/CE1 de l'école Mauconseil ne se lassent pas de tailler la bavette au cochon mascotte. Maxime préfère s'extasier devant les chèvres: « Oh, Cabriole fait comme les chats quand elle se gratte! » Dans l'étable, les mains se font curieuses. Hélène, l'animatrice est ferme: « Méfiez-vous des cornes de chèvre! » Elle retient un bout de chou qui s'apprête à caresser le cheval de trait: « Vous devez le respectez, car il mange ». C'est lui qui, en tirant la carriole, a conduit les enfants jusqu'à la ferme de la Taupinai, en plein cœur de la Prévalaye.

C'est un rituel obligé pour les 2500 scolaires et les 2500 usagers des centres de loisirs qui fréquentent chaque année l'écocentre. Une façon de quitter le temps des villes pour celui des champs, avant de faire connaissance avec dame nature. Et, la tâche n'est pas des moindres à en croire Andréa qui clame haut et fort: « Je n'aime pas les animaux. Ils me font peur! ». Avec deux vaches rustiques, des poules, des lapins et quelques chats... il lui faudra peu

Christine Barbedet est journaliste, membre du comité de rédaction de *Place Publique*





de temps pour s'habituer à ces nouveaux camarades. Et comme la Taupinais n'est pas une ferme pédagogique à l'instar de la ferme des Gayeulles, Hélène a prévu une activité jardinage.

L'écocitoyenneté pour les enfants

« Nous sommes un outil d'écocitoyenneté et de découverte de l'environnement ouvert gratuitement aux publics scolaire du CP jusqu'au CM2 et péri-scolaire des centres de loisirs, principalement rennais », explique Yves

Marais, le responsable. Une structure municipale ouverte depuis 2003. « Concrètement, nous rencontrons les enseignants et les directeurs de centres de loisirs pour monter des projets ensemble ». Ici, pas de recettes toutes faites, mais un savoir faire et un partenariat partagés avec les principales associations d'éducation à l'environnement. Citons la Maison de la Consommation et de l'Environnement, Les Petits débrouillards, Eau et Rivières de Bretagne, La Feuille d'Érable, les Éclaireurs et Éclairuses de France, la Ligue de Protection des oiseaux.

Avec l'animateur de cette dernière, les élèves de l'école Pascal Lafaye, jumelles au cou, sont partis à la découverte des passereaux qui peuplent les prairies de la Prévalaye.

« Nous répondons aux attentes des éducateurs. Les enseignants peuvent souhaiter aborder la question de l'eau, à partir de la découverte des milieux ou celle de la gestion de l'eau domestique, avec la découverte de la station d'épuration voisine par exemple ». Côté centres de loisirs, les rallyes-nature abordent, par le jeu, les écogestes et la découverte faunistique et floristique. Une façon d'apprendre à s'approprier le milieu naturel de façon respectueuse, mais aussi plus inventive que ce que proposent les jeux de plein-air normatifs des squares et parcs citadins.

Vingt projets scolaires suivis à l'année

Depuis 2004, « l'éducation pour un développement durable » est inscrite dans les programmes scolaires. « Nous accueillons dans ce cadre, vingt projets scolaires par an, à raison de quatre séances d'une journée », explique Yves Marais. Confirmation de Lila qui explique à la maîtresse remplaçante comment, la dernière fois, elle a découvert les petites bêtes de la mare, « les pieds sans chaussettes et dans la gadoue ! ». Un sacré souvenir... Hélène a pris la brouette et les outils. Les enfants l'escortent accompagnés par le chant du coq. Dans le jardin, après avoir haussé le ton pour calmer l'excitation latente, le silence obtenu, l'animatrice extirpe de sa boîte, les graines magiques : « des fèves, des petits pois... ».

Les graines de maïs multicolores circulent de main en main. Avant d'organiser les groupes autour des carrés potagers, elle promet : « Pour ramener à l'école, je pensais à la courgette. Celle-ci est jaune et plus douce que la verte ». « Et du melon ? », demande un connaisseur. « Ce n'est pas facile de le faire pousser à l'école », commente la maîtresse. Les enfants se répartissent les tâches. Lila trace un sillon, avec un plantoir, pour mettre les graines comme lui a montré Hélène et les recouvre de terre. Maxime les arrose.

« Ce qui est fait ici, inspire les écoles. Elles cultivent leurs carrés de jardin, mettent en place des composteurs, des récupérateurs d'eau et créent des aménagements pour la biodiversité, telles que des nichoirs pour abeilles solitaires... », confirme Yves Marais. L'attrait pour cet outil est grandissant et la fréquentation ne cesse d'augmenter.



Pour les familles aussi

« 80 % de nos activités sont tournées vers les enfants ». Le reste du temps, les trois animateurs assurent des temps d'échange et de formation en direction des publics relais, des équipes pédagogiques, des animateurs socioculturels... Une façon d'essaimer les connaissances acquises





en matière d'éducation à l'environnement.

Par ailleurs, l'Écocentre met ses locaux à disposition des associations partenaires : « Autant il est simple pour nous de toucher les enfants, en espérant qu'ils seront des relais auprès de leurs parents, autant, toucher les adultes est moins évident. Ce sont les associations partenaires qui assurent le relais, en organisant des conférences, des rencontres et des sorties et sensibilisent ainsi le grand pu-

blic et un public familial sur les questions de l'eau, d'environnement, de consommation citoyenne... ». Par exemple, Bretagne Vivante propose Fréquence grenouille, la LPO, La nuit de la chouette, la société mycologique de Rennes, une sortie champignon...

Ce sont autant de découvertes offertes aux Rennais, à conjuguer au temps présent de la ville, pour que la nature agrément ne soit plus considérée comme un simple tableau décoratif, mais bien comme un écosystème. Apprivoiser la microfaune permet de ne plus la craindre et de la respecter, identifier la flore permet même d'en découvrir les plaisirs gustatifs autant qu'olfactifs. Utopique ?

Avec un budget de fonctionnement de 190 000 euros, l'Écocentre de la Taupinais est subventionné par la Ville de Rennes, le conseil général, le conseil régional, et l'ADEME, agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.
www.ecocentre.rennes.fr

Photos Christine Barbedet

L'Espace des sciences « curieux de nature »

L'Espace des sciences se penche sur la nature. Trois expositions s'annoncent à partir de la rentrée : « Tous vivants, tous différents » qui sera une présentation permanente s'interrogeant sur la place de l'homme au cœur de la biodiversité ; une autre exposition qui permettra de voyager dans le monde à la rencontre des trésors du vivant.

Il y aura surtout, l'opération « Curieux de nature » présenté durant l'événement métropolitain Viva-cités sous une tente berbère. Elle se déroulera du 7 septembre au 7 octobre, sur l'esplanade De Gaulle pendant Viva-cités (fin septembre) ainsi que dans sept communes de la métropole. « Curieux de nature » propose une programmation diversifiée (spectacles, forums, concours photo). L'exposition proprement dite présentera notamment la biodiversité en Bretagne, fera un focus sur six espèces locales et montrera une carte géante des milieux naturels d'intérêt écologique.

(www.espace-sciences.org)

Quelques jours en mai

Avenue Fréville



Allée Alfred Jarry



Mai 2012. Il fait beau. Richard Volante part à l'aventure des parcs et jardins de Rennes. A l'aventure? Pas tout à fait. Dans sa musette, il a un bon de commande: de la présence humaine tu photographieras, des gens plongés dans la nature tu prendras, car on n'est pas une planche botanique.

Le photographe a fait mine d'acquiescer mais il n'en a fait qu'à sa tête. On est artiste ou on ne l'est pas. Il s'est penché sur les herbes, les feuilles et les corolles, en plaçant son nez et son objectif à bout touchant. Son œil a pris le parti des plantes, le point de vue du végétal. Soudain, Beaugard, Bréquigny, Cleunay, Courrouze, Mabilais... changent de focale. L'image inverse notre regard. L'humain est bien présent sur les photos mais il est flou, lointain, silhouetté. Objet au fond du tableau, ce passant paisible, ce flâneur indifférent sent la nature autour de lui, mais ne voit pas ce qui s'y cache.

La nature, elle, caracole, majestueuse, au premier plan. Dans la splendeur de leur implacable beauté macrophotographiée, on dirait que les plantes nous donnent une leçon d'humilité. Qu'elles nous remettent à notre place. Nous renvoient à l'étrangeté de notre présence dédaigneuse. Nous, ombres errantes sur une terre qui ne nous a pas attendus pour exister et qui vivra sans doute après nous. À moins, diront certains, que nous adoptions le point de vue de l'herbe. L'herbe folle et si sage. **GEORGES GUITTON**

Richard Volante, né à Aubervilliers en 1961, vit et travaille à Rennes depuis près de vingt ans. Outre un travail de reportage pour de nombreuses publications *l'Info Métropole*, *le Rennais*, *Pays de Bretagne*, *Armen*, *l'Empreinte*, *Résonnance*, *GEO*, *Le Figaro*, *l'Express*, *Libération*... Richard Volante développe une œuvre personnelle qui se traduit tant par des expositions que par des livres. Côté expo, relevons parmi les dernières: *La communauté*

turque à Rennes (Carré d'art, 2010), *Habitants de La Morinais* (St-Jacques de la Lande, 2010), *Memento* (Carré d'art, 2010), *Le Metal Corner Photo Booth* (233 portraits au festival Hellfest, 2011). Côté livre, citons aux éditions du Petit démon: *Images de justice* (2005) et *Les Jardiniers de la mémoire* (2007). Et aux éditions de Juillet dont Richard Volante est partie prenante: *L'insurrection des ânes* (2011), *Habiter* (2010), *Mourir d'amiante* (2007)



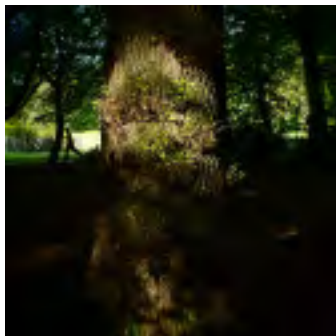
Promenade du lavoir



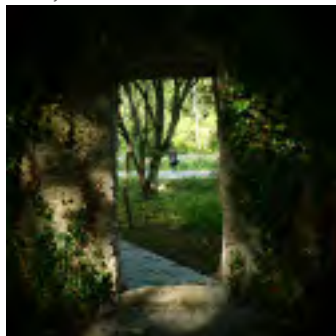
Bréquigny



Bréquigny



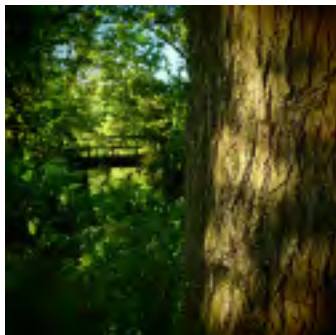
Cleunay



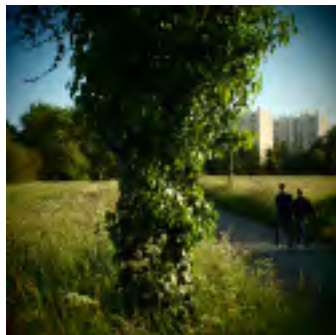
Bréquigny



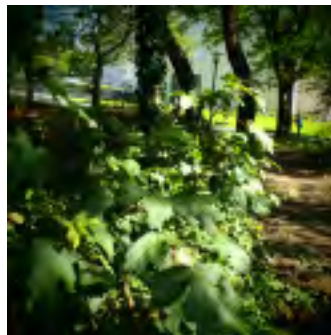
Prairies Saint-Martin



Prairies Saint-Martin



Avenue de Suède



Avenue de Suède



Bréquigny



La Malabillais



Avenue de Suède



Rond-point de Cleunay



Saint-Jacques-de-la-Lande

